



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE  
CONSEILLER DE CONFIANCE

# FINANCES, CONTRÔLE DE GESTION **2024**

[WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR)

---

# SOMMAIRE

p. 1		INTRODUCTION	p. 401		FONCTION ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE
p. 6		MANAGEMENT ET LEADERSHIP	p. 427		LOGISTIQUE : ORGANISATION ET MANAGEMENT
p. 37		STRATÉGIE ET GOUVERNANCE	p. 453		QUALISANTÉ - ÉVALUATION QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES
p. 86		RESSOURCES HUMAINES MÉDICALES ET NON MÉDICALES	p. 543		PHARMACIE, STÉRILISATION ET HYGIÈNE
p. 210		CENTRE DE DROIT JURISANTÉ	p. 617		PATIENTS EXPERTISE CLINIQUE
p. 263		FINANCES, CONTRÔLE DE GESTION FACTURATION	p. 668		MÉDICO-SOCIAL
p. 343		INFORMATION MÉDICALE, PMSI	p. 723		PRÉPARATION AUX CONCOURS ET ADAPTATION À L'EMPLOI
p. 393		SYSTÈMES D'INFORMATION	p. 782		INFORMATIONS

« LE CNEH, ÉQUILIBRE PERMANENT  
ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE »

En 2024, le CNEH célèbre ses 50 ans d'engagement dans le secteur hospitalier. Merci de votre confiance !

Découvrez notre offre complète de formations garantissant l'acquisition rapide des compétences indispensables pour relever les défis de vos métiers en 2024.

Participez à nos événements exclusifs axés sur l'expérience patient, les Soins Médicaux et de Réadaptation, la Gestion du Temps de Travail, la facturation, les finances hospitalières, les ressources humaines, l'utilisation de la data et même nos missions d'étude à l'étranger.

Ensemble, construisons un avenir hospitalier dynamique et innovant !

**Joseph Tedesco**  
Directeur général du CNEH



Pour ne manquer aucune actualité et opportunité de formation, rejoignez notre communauté sur  
notre site internet [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr) et nos réseaux sociaux :

SITE WEB



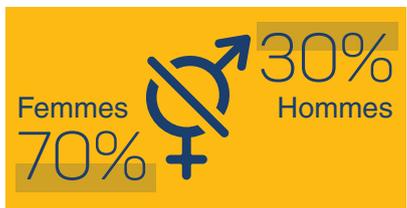
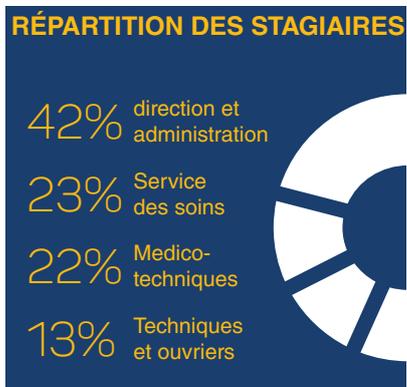
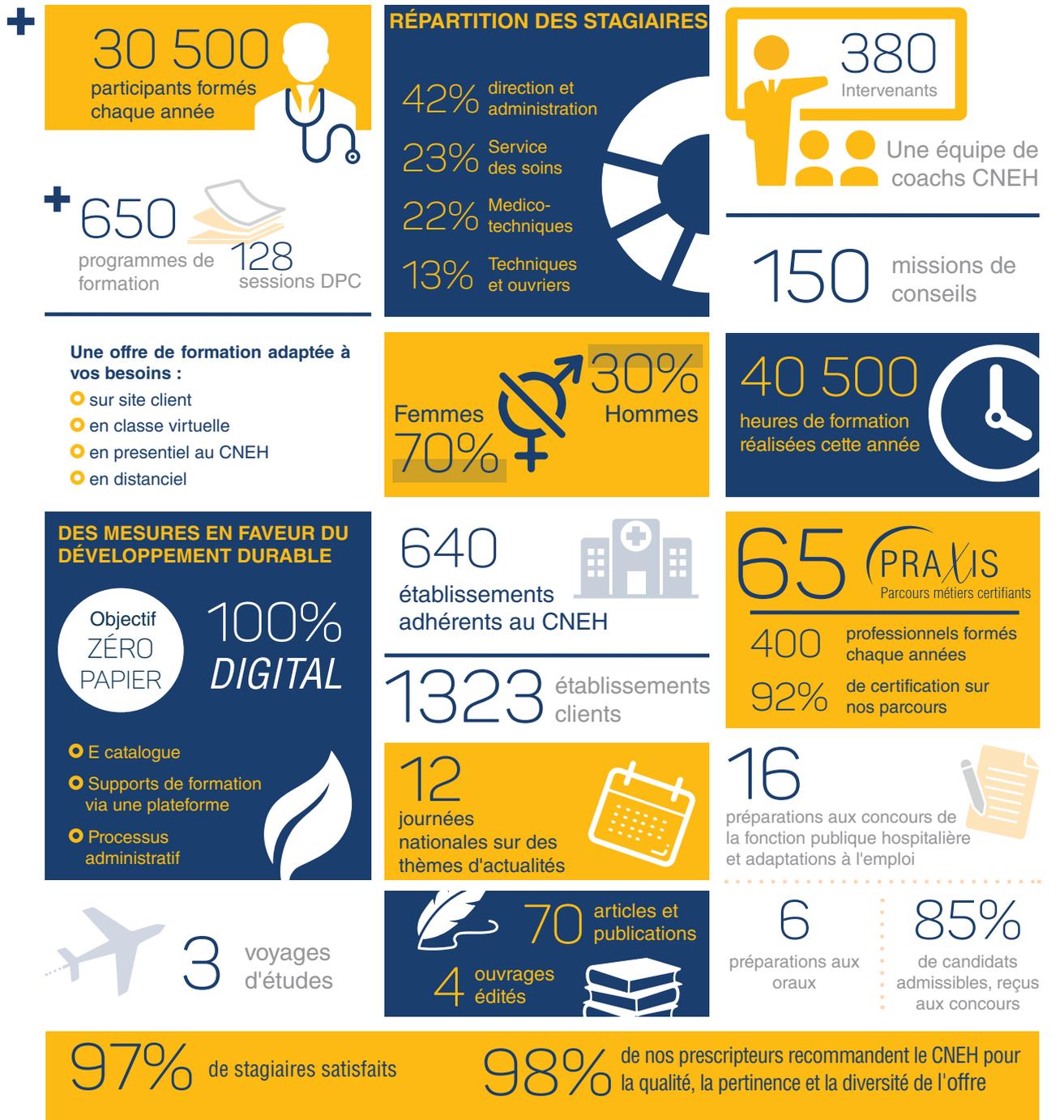
LINKEDIN



TWITTER/X



# LE CNEH : ÉCOLE DE RÉFÉRENCE, CONSEILLER DE CONFIANCE



## DÉMARCHES QUALITÉS DU CNEH



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation : 11 92 1585 192  
Qualiopi : N°2021/92714.1



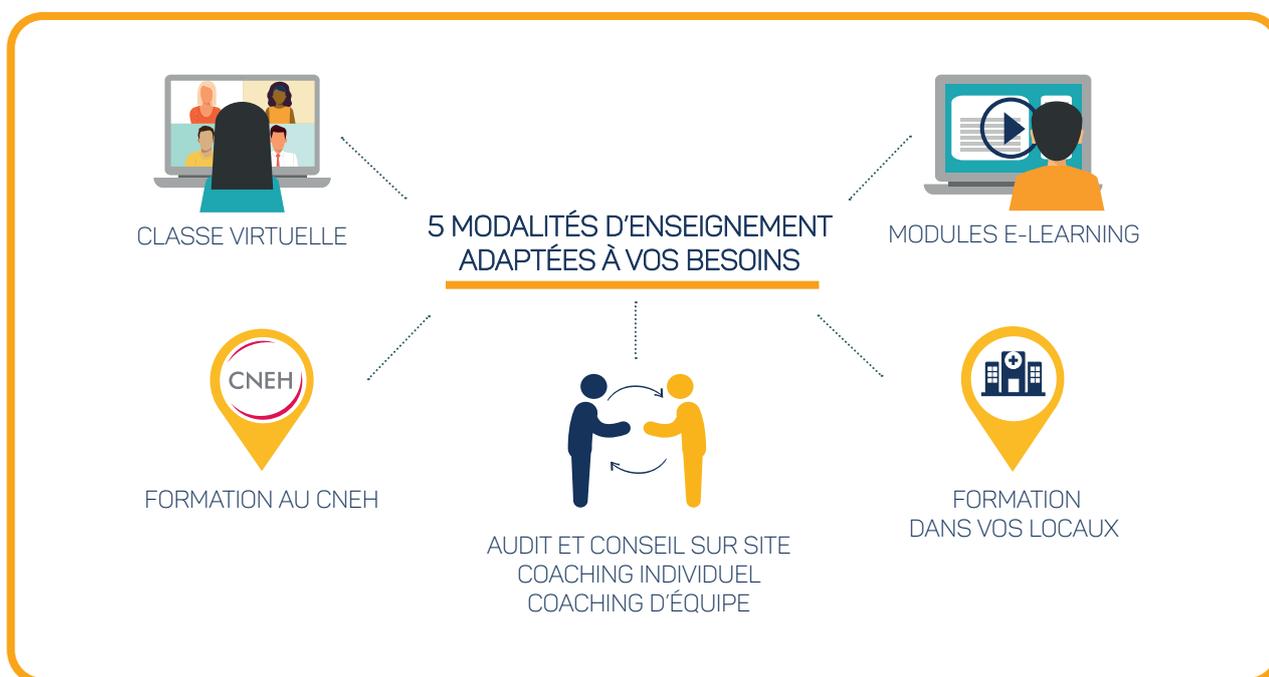
**Les Acteurs de la Compétence**, 1<sup>re</sup> fédération des entreprises de formation, rassemble **tous les acteurs** de référence du capital humain.



Numéro organisme : 1044

## NOTRE OFFRE

- 650 formations dont 128 **formations DPC**
- 65 parcours métiers certifiants **Praxis pour appréhender en toute sérénité un métier**
- Une offre de préparation aux concours et **d'adaptation à l'emploi**
- Des **parcours de formations à la carte** portant sur des thématiques incontournables
- Des **journées Focus** sur des sujets stratégiques : qualité, RH, parcours patients...
- Des **journées nationales thématiques** pour appréhender les défis de l'hôpital de demain
- Un **institut du leadership médical** – l'offre de formation des médecins
- Des formations « **Temps d'avance** » dédiées aux dernières actualités réglementaires
- Des rencontres du **Club 10-13 et Café RH : point d'information des actualités réglementaires décryptées par nos équipes**
- Une offre de **coaching**
- Des **missions d'études** à l'étranger



## NOS PARTENAIRES

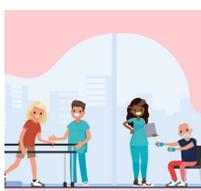


# LES ÉVÈNEMENTS 2024 DU CNEH



## CLUB 10-13 JURISANTÉ

- Le 30 janvier 2024, en classe virtuelle
- Le 2 juillet 2024, en classe virtuelle



## JOURNÉE FOCUS

### LES SOINS MÉDICAUX ET DE RÉADAPTATION (SMR)

- Le 12 mars 2024, à Paris



## 2<sup>ÈME</sup> JOURNÉE NATIONALE DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

### – INCLUSION, AUTONOMIE, RÉPONSE TERRITORIALE INTÉGRÉE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

- Le 4 avril 2024, à Paris



## JOURNÉE FOCUS :

### PARTENARIAT ET EXPÉRIENCE PATIENT

- Le 16 mai 2024, à Paris



## 2<sup>ÈME</sup> JOURNÉE NATIONALE

### DES RÉFÉRENTS GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

- Le 6 juin 2024, à Paris



## JOURNÉE FOCUS :

### LE NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉVALUATION HAS DES ESSMS

- Le 11 juin 2024 en classe virtuelle
- Le 8 octobre 2024 en classe virtuelle

## CONTACT

**Élodie Bouquin**  
Assistante formation  
et événementiel  
01 41 17 15 19  
elodie.bouquin@cneh.fr

**Caroline Marichez**  
Responsable Communication  
Marketing  
01 41 17 15 67  
caroline.marichez@cneh.fr



### LES ESTIVALES DES RESSOURCES HUMAINES 10<sup>ÈME</sup> ÉDITION ANNIVERSAIRE

🟡 Les 25, 26 et 27 juin 2024, à Paris



### JOURNÉE FOCUS : CERTIFICATION HAS QUALITÉ DES SOINS V2024

🟡 Le 5 juillet 2024 en classe virtuelle



### 7<sup>ÈME</sup> JOURNÉE NATIONALE ACCUEIL – FACTURATION – RECOUVREMENT

🟡 Le 17 septembre 2024, à Paris



### 6<sup>ÈME</sup> JOURNÉE NATIONALE DES FINANCES HOSPITALIÈRES ET DU CONTRÔLE DE GESTION

🟡 Le 18 septembre 2024, à Paris



### 4<sup>ÈME</sup> JOURNÉE NATIONALE DÉDIÉE AUX RH MÉDICALES

🟡 Le 17 octobre 2024, à Paris

# FINANCES, CONTRÔLE DE GESTION, FACTURATION

## L'ÉQUIPE



**Pascale  
Evans**

Directrice du pôle Finances, Information  
médicale et Systèmes d'information

Tél. 06 81 44 21 15

Email : pascale.evans@cneh.fr



**Philippe  
Solivéri**

Responsable de l'offre Finances et  
Contrôle de gestion du CNEH

Tél. 06 77 52 24 28

Email : philippe.soliveri@cneh.fr



**Olivier  
Wéry**

Responsable de l'offre Accueil-Facturation-  
Recouvrement (AFR) du CNEH

Tél. 06 38 11 93 64

Email : olivier.wery@cneh.fr



**Faustine  
Legris**

Responsable de l'offre Information médicale  
et PMSI du CNEH

Tél. 06 42 22 31 49

Email : faustine.legris@cneh.fr

## CONTACTS



FORMATIONS SUR SITE

**Sophie Millet**

 01 41 17 15 47

 sophie.millet@cneh.fr



FORMATIONS AU CNEH

**Sabrina Hupin**

 01 41 17 15 40

 sabrina.hupin@cneh.fr



## SOMMAIRE

### Praxis - Parcours métiers certifiants

- ▶ Praxis - Responsable administratif, budgétaire et financier - Réf. F916267
- ▶ Praxis - Contrôleur de gestion en établissement de santé - Réf. F901...269
- ▶ Praxis - Contrôleur de gestion sociale - Réf. F1159.....271
- ▶ Praxis - Responsable de la facturation des soins - Réf. F917.....273
- ▶ Praxis - Gestionnaire administratif Accueil-Facturation-Recouvrement - Réf. F1553.....275

### Finances - Cœur de métier

- ▶ L Les finances pour décideurs hospitaliers au service de la performance - Réf. F1319.....278
- ▶ Définir sa stratégie financière pluriannuelle - Réf. F1321.....279
- ▶ Comprendre la dimension financière induite dans son activité - Réf. F2323.....280
- ▶ Concevoir et piloter un Plan de Retour à l'Equilibre (PRE/CRE) - Réf. F1353.....281
- ▶ La fiscalité dans les établissements de santé - Réf. F1318.....282
- ▶ Les charges sociales dans les établissements publics de santé - Réf. F4022 - **Nouveau**.....283
- ▶ Anticiper les impacts de la réforme du financement en psychiatrie - Réf. F1572.....284
- ▶ Réformes de financement du SMR, enjeux et évolutions - Réf. F1275 285
- ▶ Initiation aux finances hospitalières en M21 pour EPS et ESPIC - Réf. F374.....286
- ▶ Construire, mettre en œuvre et suivre son EPRD - Réf. F375.....287
- ▶ Suivre et justifier l'évolution des dépenses de son pôle - Réf. F377.....288
- ▶ Construire et gérer son plan annuel de trésorerie - Réf. F376.....289
- ▶ Préparer et organiser la clôture tout au long de l'année - Réf. F1109.....290
- ▶ Rédiger son rapport financier - Réf. F1113.....291
- ▶ L'EPRD et l'analyse financière en hôpital de proximité - Réf. F555.....292
- ▶ Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1) - Réf. F1998.....293
- ▶ Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2) - Réf. F2002.....294
- ▶ Le PMSI SMR expliqué aux personnels administratifs - Réf. F1960.....295

### Certification et fiabilisation des comptes

- ▶ Mettre en œuvre votre plan d'actions après la venue du CAC - Réf. F1311296
- ▶ Réussir le déploiement d'un dispositif de contrôle interne dans son établissement - Réf. F1304.....297
- ▶ Objectif certification des comptes - Réf. F1305.....298
- ▶ Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes - Réf. F1306.....299
- ▶ Fiabiliser les immobilisations et les inventaires - Réf. F1307.....300
- ▶ Fiabiliser les achats et les stocks - Réf. F1308.....301
- ▶ Fiabiliser le cycle personnel - Réf. F1017.....302
- ▶ Fiabiliser le cycle recettes - Réf. F1018.....303

### Contrôle de gestion - Les fondamentaux

- ▶ Les fondamentaux du contrôleur de gestion - Réf. F383.....305
- ▶ Mettre en œuvre le contrôle de gestion dans les établissements médico-sociaux - Réf. F1501.....306
- ▶ Le contrôle de gestion en psychiatrie - Réf. F2056.....307
- ▶ Le contrôle de gestion en SMR - Réf. F1098.....308
- ▶ Le contrôle de gestion des achats en GHT - Réf. F2059.....309
- ▶ Construire ses tableaux de bord, analyser et communiquer - Réf. F1573.....310
- ▶ Automatiser ses tableaux de bord avec Excel® - Réf. F1574.....311
- ▶ Les tableaux de bord au service du dialogue de gestion - Réf. F1575.....312

### Comptabilité analytique

- ▶ Faire évoluer son fichier de structure - Réf. F1502.....313
- ▶ Le retraitement comptable (RTC) - Réf. F768.....314
- ▶ Produire le retraitement comptable (RTC) en SMR - Réf. F2060.....315
- ▶ Produire le retraitement comptable (RTC) en psychiatrie - Réf. F2057..316

### Contrôle de gestion - Approfondissement

- ▶ Animer en pratique le dialogue de gestion avec les pôles - Réf. F2055317
- ▶ La prévision et le suivi des recettes d'activité en T2A - Réf. F1314.....318

### Contrôle de gestion sociale

- ▶ Prévoir et piloter sa masse salariale non médicale - Réf. F835.....319
- ▶ Les outils pour piloter sa masse salariale non médicale - Réf. F1267...320
- ▶ De la production à l'analyse des tableaux de bord sociaux - Réf. F1499.....321
- ▶ Piloter efficacement sa masse salariale médicale - Réf. F1471.....322
- ▶ Piloter et réorganiser la masse salariale en ESSMS - Réf. F1920.....323

### Facturation - Gestion des données administratives

- ▶ Tout connaître des règles de l'admission et de la facturation - Réf. F557326
- ▶ Tout connaître des règles de l'admission et de la facturation - Réf. F1394.....327
- ▶ La facturation aux AMC et le projet ROC - Réf. F1391.....328
- ▶ 5 enseignements essentiels sur l'expérimentation FIDES séjours - Réf. F1316.....329
- ▶ Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO - Réf. F1592.....330
- ▶ La facturation des soins et VIDHOSP expliqués aux DIM - Réf. F1393...331
- ▶ Se professionnaliser sur les dépôts de biens - Réf. F778.....332

### Facturation - Gestion des données d'activité

- ▶ Maîtriser la tarification des actes externes hospitaliers - Réf. F2330.....333
- ▶ Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO - Réf. F1227.....334
- ▶ Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE SMR - Réf. F1390.....335
- ▶ Facturation - Contentieux & Recouvrement Comprendre et traiter les rejets B2 - Réf. F2329.....336
- ▶ Se professionnaliser sur les régies - Réf. F373.....337

### Facturation - Pilotage & Management

- ▶ Mettre sous contrôle le processus AFR - Réf. F1216.....338
- ▶ 10 conseils pour maîtriser le recouvrement des frais de soins - Réf. F1225.....339
- ▶ Accompagner l'équipe dans les évolutions du processus AFR - Réf. F1546.....340

### Facturation en EHPAD et USLD

- ▶ Maîtriser la facturation et son environnement en EHPAD USLD - Réf. F1389.....341

### Facturation - Culture générale de la facturation des soins

- ▶ Une journée pour connaître et comprendre la facturation des soins hospitaliers - Réf. F1593.....342



# RESPONSABLE ADMINISTRATIF, BUDGÉTAIRE ET FINANCIER EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ



pour aborder toutes les dimensions budgétaires, financières et managériales du métier de DAF

## MODULE 1 (2 jours) Introduction

### ATELIER 1

La dimension managériale du métier de DAF

- Les enjeux de la fonction de responsable administratif et financier
- Se positionner en interne et vis-à-vis des tutelles : direction, corps médical, ARS, etc.
- Les axes de travail d'un responsable administratif et financier

### ATELIER 2

DIM DAF : se comprendre pour mieux travailler ensemble

- Acquérir les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI
  - La production des informations PMSI, la description et la facturation de l'activité d'hospitalisation MCO
  - L'activité externe PMSI T2A
  - L'organisation du recueil PMSI MCO
  - Les contrôles de qualité
- Repérer les modalités organisationnelles de la collaboration DIM / DAF



#### Méthodes pédagogiques

- Un point complet sur les dimensions managériales essentielles pour mener à bien ses missions

## MODULE 2 (2 jours)

### Bâtir la stratégie financière pluri-annuelle de son établissement

### ATELIER 3

Analyser la situation financière de son établissement

- Se référer à la stratégie d'établissement
  - Identifier les liens entre finances, investissement et stratégie
- Réaliser le diagnostic financier de son établissement : comprendre et manipuler les grandeurs et ratios (marge brute, CAF, BFR, FR, trésorerie, indicateurs du TBFEPS, etc.)
  - L'élaboration et l'exécution des dépenses et des recettes : comptes de résultat principal et annexe
  - Le financement des investissements
    - montant et structure de la CAF
    - soutenabilité du plan d'investissement
  - La gestion patrimoniale et financière
    - analyse du bilan fonctionnel (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie)
    - ratios d'investissement
    - ratios liés à la dette
  - L'analyse de la structure des emprunts
    - l'analyse de la structure de l'encours de la dette
    - l'analyse de l'évolution de l'endettement
    - l'affectation des résultats

## ATELIER 4

Construire son PPI et son PGFP

### ► Élaborer le PPI et intégrer une opération majeure

- Les principes méthodologiques de construction du PPI : PPI base zéro, intégration des nouveaux investissements, prise en compte d'une opération architecturale majeure, etc.
- Evaluer et prioriser les différents investissements
- Réaliser une étude de ROI (retour sur investissement)
- Élaborer le plan global de financement pluriannuel
  - Maîtriser le cadre réglementaire et les concepts de base du PGFP
  - Acquérir les méthodes de réalisation d'un PGFP
    - les concepts : la simulation pluriannuelle des investissements
    - l'apport des TBFEPS et des indicateurs BDHF
  - Choisir la stratégie financière pluriannuelle la plus adaptée
  - Elaborer des scénarios de PGFP
  - Rédiger et présenter un argumentaire aux tutelles



#### Méthodes pédagogiques

- Une discussion à partir des états financiers des établissements communiqués par les stagiaires
- Les outils et la démarche pour réaliser un PGFP d'investissement à 5 ans

## MODULE 3 (0,5 jour)

### La communication

### ► Communiquer ses résultats financiers et présenter de manière synthétique des informations complexes

- Les aspects réglementaires ponctuant la communication: EPRD, instances, contractualisation interne et externe
- Les résultats financiers nécessitant une communication adaptée: EPRD et PGFP, compte financier, études médico-économiques, suivi des objectifs par activité, plan de retour à l'équilibre, situation de crise, etc.



#### Méthodes pédagogiques

- L'inventaire des outils et des processus d'une communication efficiente

## MODULE 4 (3 jours)

### Construire, mettre en œuvre et suivre son EPRD

### ATELIER 5

Estimer les recettes

### ► Être en capacité de mener à bien un projet d'EPRD, en ce qui concerne son volet recettes

- Les outils de prévision d'activité
  - les outils d'analyse des activités existantes
  - les indicateurs médicalisés, administratifs, organisationnels, qualitatifs, RH
  - la prévision d'activité
- La mise en place d'un suivi
  - les tableaux de bord de suivi par activité
  - le suivi des résultats
  - l'évaluation des recettes de titre 1
  - les outils par type de recettes de titre 1 : hospitalisation, soins externes
  - les particularités de certaines recettes : les MIGAC, les forfaits, les suppléments
- L'évaluation du potentiel de recettes de titre 2
- Mesurer les gains potentiels à réaliser par une lecture des tableaux MAT2A

### ATELIER 6

Prévoir les dépenses : la masse salariale

### ► Évaluer de manière crédible

- Anticiper l'évolution de la masse salariale
  - l'évolution prévisible de la masse salariale
  - l'analyse prospective et les impacts des différents effets (effectifs, structure, GVT, etc.)

### ATELIER 7

Prévoir les dépenses

### ► Évaluer de manière crédible les évolutions prévisibles des « autres » dépenses d'exploitation

- Déterminer le calendrier de travail de l'EPRD
- Déterminer les bonnes évolutions de dépenses sur les achats de matière première, consommables, fournitures hôtelières
- Analyser les bases de données comparatives ayant un gain en efficacité (base d'Angers, BDHF, etc.)
- Cas pratique à partir des données de la FHF
- Mesurer l'impact des projets sur les dépenses d'exploitation
  - Cas pratique autour de l'acquisition d'un équipement lourd



#### Méthodes pédagogiques

- Des outils pratiques d'évaluation et de suivi des recettes
- Une lecture de vos tableaux Ovalide
- Des cas pratiques et des outils d'analyse de la masse salariale



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

## MODULE 5 (3 jours)

### Gérer la trésorerie et les emprunts

#### ATELIER 8

##### Bâtir son plan de trésorerie

##### ► Construire un plan de trésorerie

- Le positionnement de la gestion de trésorerie dans le cycle budgétaire
- L'incidence de l'activité sur le niveau de trésorerie
- Les délais de paiement et d'encaissement

#### ATELIER 9

##### Gérer la trésorerie et la dette dans un contexte actuel de taux bas

##### ► Choisir les outils pertinents pour optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie

- L'analyse de l'emprunt, points techniques
- Le taux fixe, opportunité ou handicap ?
- La gestion d'une ligne de trésorerie
  - typologie de la dette
  - les marchés financiers et les indices français et étrangers
  - les produits financiers, classiques ou structurés, à court terme ou à long terme
  - jeu de rôle : mobiliser un nouvel emprunt, les pièges à éviter
- L'analyse d'une proposition de ligne de trésorerie
  - les caractéristiques d'une ligne de trésorerie
  - l'utilisation pratique de la ligne



#### Méthodes pédagogiques

- Un atelier animé par des experts du domaine bancaire présentant des outils pour optimiser la dette des établissements
- La présentation d'un outil transposable aux établissements

**Philippe Solivéri,**  
Responsable de l'offre Finances et Contrôle de gestion du CNEH,  
coordinateur du Praxis  
philippe.soliveri@cneh.fr  
06 77 52 24 28



## INTERVENANTS

**Antony Armand,**  
Associé Analis Finance

**Bruno Aech,** Médecin DIM, CHRU de Tours

**Guillaume Soulard,**  
Responsable budgétaire et financier, CHU Angers

**Antoine Coleu,**  
Responsable du Contrôle de Gestion Sociale, CHU de Brest

**Marc Champion,**  
Adjoint au Directeur du Pôle Performance Finances Immobilier & Numérique, GHT Yvelines Nord

**Patrick Coignet,**  
Inspecteur divisionnaire des Finances Publiques, adjoint au comptable, CHU de Nice

**Frédéric Frisch,**  
AAH aux Finances, CH Avion

**Caroline Laroumagne,**  
Responsable Pôle Financier Transversal HCL

**Sandra Lyannaz,**  
Directeur du pôle Finances et systèmes d'information des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

**Martine Cappe,**  
Chef de projet en RH médicales du centre de droit JuriSanté



#### Méthodes pédagogiques

- La démarche type pour réaliser la clôture de l'exercice grâce à la collaboration entre l'ordonnateur et le comptable
- Le retour d'expérience sur la mise en œuvre d'une démarche partenariale

## MODULE 6 (1 jour)

### Fiabilisation et certification des comptes

#### ATELIER 10

##### De la fiabilisation à la certification des comptes

- Le contexte réglementaire
- La mission du commissaire aux comptes
- Les étapes de préparation
- La mise en œuvre du chantier autour de la direction des finances (animer, communiquer, pérenniser, etc.)
- Les enjeux du contrôle interne
- Les principales étapes de la mise en place d'un dispositif de contrôle interne

## MODULE 7 (1 jour)

### Le partenariat avec le comptable du Trésor

#### ATELIER 11

##### Optimiser l'échange d'informations entre l'ordonnateur et le comptable

- La formalisation de la collaboration DDFIP et EPS
- La simplification et la dématérialisation des échanges
- Les principes du contrôle hiérarchisé de la dépense ou du contrôle partenarial
- Focus sur des thèmes à la carte
  - le cycle du recouvrement en trésorerie
  - la régie, dérogation à la séparation ordonnateur / comptable
  - la dépense et les justifications à produire au comptable
  - la TVA des EPS
  - approche comptable et financière des GCS et GCSMS de droit public

Réf. F916



Soit une durée de 91h

**Session 1** du 6 au 9 fév. 2024  
du 25(14h) au 29 mars 2024  
du 3 au 7 juin(13h) 2024

**Session 2** du 10 au 13 sept. 2024  
du 7(14h) au 11 oct. 2024  
du 25 nov. au 29 nov.(13h) 2024

**Tarif adhérents\*** 5 450 €  
**Tarif non-adhérents\*** 5 980 €

\*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

## PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

## PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Cadres, contractuels ou titulaires exerçant la direction des affaires financières en établissement de santé. Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Référénte Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL (0,5 jour)

- La validation du parcours de formation, des acquis et de la maîtrise de la fonction se formalise par un QCM suivi d'une évaluation sous forme d'une mise en situation avec une présentation orale devant un jury d'experts



# CONTRÔLEUR DE GESTION



de formation en situation pour développer ses compétences techniques et de pilotage

## MODULE 1 (5 jours)

### La fonction contrôle de gestion : domaines d'intervention

- Identifier l'environnement du contrôle de gestion en milieu hospitalier
- Clarifier le positionnement institutionnel du contrôle de gestion au sein de l'établissement
- Passer en revue les techniques du contrôle de gestion et les comptabilités analytiques hospitalières

### ATELIER 1

#### Se situer dans son environnement : contexte et enjeux de la fonction de contrôleur de gestion

- Le dialogue de gestion avec les pôles
- Les mesures d'économies et le plan triennal avec leur impact sur le financement hospitalier
- La certification des comptes et son intérêt pour le contrôleur de gestion
- Le contrôle de gestion: un métier en essor avec de nouveaux domaines d'intervention

### ATELIER 2

#### Construire une comptabilité analytique hospitalière (CAH)

- Le découpage analytique et le « fichier structure » ou « FICOM »
- Les concepts de base du calcul des coûts (charge directe, charge indirecte, méthode des sections homogènes, etc.)
- Atelier : à partir du guide méthodologique de la comptabilité analytique, application des règles d'affectation des charges dans les sections d'analyse concernées

### ATELIER 3

#### L'apport de l'information médicale au contrôle de gestion

- Les fondamentaux du PMSI et de la facturation des séjours
- Les indicateurs issus du PMSI, utilisation dans les tableaux OVALIDE
- Les liens privilégiés DIM et contrôleur de gestion

### ATELIER 4

#### L'analyse de la rentabilité : construire et utiliser les comptes de résultats par pôle (CRéA, CRéO)

- Les différentes données à disposition : activité, dépenses, recettes, facturation, etc.
- La « mécanique » des recettes de l'activité
- L'imputation des dépenses, notamment des dépenses de personnel
- Le recueil de l'information sur les unités d'œuvre et les consommations intermédiaires
- La possibilité d'adapter les règles issues du guide de comptabilité hospitalière aux spécificités de l'établissement
- Les problématiques liées à la ventilation des recettes
- Le traitement des pôles médico-techniques : une autre méthode possible, les CRéO
- L'analyse et la communication des résultats : mettre en évidence l'impact de la politique tarifaire pour nuancer son analyse
- Cas pratique : réalisation du CréA pour le pôle Anesthésie, Réanimation/chirurgie ambulatoire

### ATELIER 5

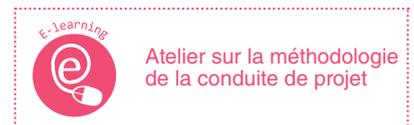
#### Le RTC

- Enjeux et principales étapes de la réalisation du retraitement comptable
  - Remplir concrètement le support officiel : ARCANH
  - Cas pratique de synthèse du module 1
- Le cas pratique consiste à réaliser un retraitement comptable simplifié dans un établissement hospitalier en 4 parties:
- partie 1 : retraitement des charges directes
  - partie 2 : traitement des ETP
  - partie 3 : traitement des unités d'œuvre
  - partie 4 : analyse et exploitation des résultats : comparaison aux résultats des autres outils de comptabilité analytique et proposition de leviers d'actions



#### Méthodes pédagogiques

- Retours d'expérience : une étude sur la performance économique des laboratoires d'un établissement
- Retours d'expérience : impact économique de l'ouverture d'un nouveau bâtiment hospitalier



**Philippe Solivéri,**  
Responsable de l'offre Finances et Contrôle de gestion du CNEH, coordinateur du Praxis  
philippe.soliveri@cneh.fr  
06 77 52 24 28



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

## MODULE 2 (4,5 jours)

### La fonction contrôle de gestion : dimension stratégique

Réf. F901



Soit une durée de 70h

**Session 1** 26 fév. au 1 mars 2024  
27 au 31 mai 2024

**Session 2** 23 au 27 sept. 2024  
9 au 13 déc. 2024

**Tarif adhérents\*** 4 500 €  
**Tarif non-adhérents\*** 4 950 €

\*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

#### ATELIER 6

##### L'analyse de la performance : maîtriser les outils de benchmarking

- Qu'est-ce que le benchmarking ?  
Études de texte: définitions, origines, finalités
- Parangonnage à l'hôpital ?  
Quelles bases ? Quelles comparaisons ?
- Focus
  - revue des données RTC (exemple de données d'un CH)
  - exemples d'analyses par le RTC & la Base d'Angers
  - cas réel: travail sur les bases des stagiaires et exploitation croisée des bases en CHU

#### ATELIER 8

##### Le contrôleur de gestion en ressources humaines et en personnel médical

- Les enjeux du contrôle de gestion en ressources humaines
- Le reporting social et le pilotage social
- Le système d'information sociale et la fiabilité des informations
- L'affectation des charges de personnels dans la comptabilité analytique
- Le pilotage de la masse salariale et des effectifs rémunérés
- Cas pratique : méthodologie de construction du budget de la masse salariale
- Le benchmarking social par le bilan social, la BDHF, Hospidag et la base d'Angers

#### ATELIER 7

##### Le dialogue de gestion : construire ses tableaux de bord pour dialoguer avec les pôles

- Le pilotage et la performance en milieu hospitalier
- Le rôle du contrôleur de gestion dans la production et l'analyse de tableaux de bord
- Objectifs du tableau de bord de pilotage et distinction avec le reporting
- La contractualisation et la délégation de gestion: outils support des tableaux de bord
- Principales étapes pour construire un tableau de bord multidimensionnel (définition des indicateurs, dimensions, construction d'un dictionnaire, etc.)
- L'analyse et le dialogue issue des tableaux de bord

#### ATELIER 9

##### Réaliser des analyses médico-économiques. Proposition de méthodes

- Typologie des études médico-économiques
- Impact du choix de la méthode : coût complet ou coût marginal ?
- La présentation des résultats : calcul du point mort, ROI, mesure du risque
- Le chiffrage des « grands » projets (projet médical intra établissement et GHT inter-établissement)
- Exemples de révisions capacitaires



##### Méthodes pédagogiques

- De nombreux exercices et deux jours consacrés à des cas pratiques
- Retours d'expérience : exemple d'un tableau de bord multidimensionnel

## PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

## PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse aux professionnels, contractuels ou titulaires, exerçant ou supervisant la fonction de contrôle de gestion (directeurs d'hôpital, attachés d'administration, adjoints des cadres, ingénieurs, chargés de mission) **en établissement de santé, public ou privé, ou dans des organismes de tutelle hospitalière.**  
Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Référénte Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL (0,5 jour)

- La validation du parcours de formation, des acquis et de la maîtrise de la fonction, passe par l'élaboration d'un projet portant sur le contrôle de gestion
- La soutenance devant un jury d'experts du projet professionnel valide le parcours de formation
- Clôture du cycle

## INTERVENANTS

**Vincent Bédoucha,**  
Directeur des affaires financières et du contrôle de gestion de territoire, Hopitaux Paris Est Val de Marne

**Sophie Colasse,**  
Responsable du contrôle de gestion, CHU de Nîmes

**Martine Cappe,**  
Chef de projet en RH médicales du centre de droit JuriSanté

**Alexandra Tilloux,**  
Responsable du département contrôle de gestion RH, CHRU de Tours

**Caroline Laroumagne,**  
Responsable Pôle Financier Transversal HCL

**Alexandra Marcel,**  
Responsable budgétaire RH, CHU de Clermont Ferrand

**Sandrine Rafini,**  
Contrôleur de gestion, CHI d'Aix-Pertuis

**Bruno Aech,**  
Médecin DIM, CHRU de Tours



# CONTRÔLEUR DE GESTION SOCIALE



pour maîtriser le contrôle de gestion sociale dans toutes ses dimensions

## MODULE 1 (3 jours)

### Le pilotage de la masse salariale

- Comprendre les mécanismes de la paie
- Faire de l'EPRD un véritable projet commun à la DRH et à la DAF
- Identifier et comprendre les composantes de la masse salariale et ses facteurs d'évolution
- Réaliser des prévisions de masse salariale fiables et argumentées
- Réaliser un suivi budgétaire opérationnel

## ATELIER 1

### Le contrôle de gestion et la comptabilité analytique

- La finalité du contrôle de gestion : diagnostiquer, anticiper et suivre au fil de l'eau
- Le contrôle de gestion sociale
  - les enjeux
  - les outils
  - les acteurs

## ATELIER 2

### Les composantes de la rémunération

- La catégorie, le grade, les échelles et les grilles de rémunération, l'échelon, les indices, la valeur du point
- Le traitement de base
- Les compléments de rémunération : primes et indemnités
- Les variations de la rémunération
- Les cotisations et les charges
- La sécurisation du processus paie dans le cadre de la certification ou de la fiabilisation des comptes

## ATELIER 3

### Prévoir sa masse salariale, élaborer le titre I de l'EPRD et le TPER

- La définition et les enjeux de la masse salariale et de l'EPRD
- Le projet d'EPRD et la DRH : méthodes de conduite du projet avec la DAF
- L'analyse rétrospective de la masse salariale et des effectifs
  - les composantes de la masse salariale
  - l'analyse de la masse salariale et de l'effectif n-1
- Les facteurs d'évolution de la masse salariale (définition et calcul des différents effets masse, report, prix, volume, etc.)
- La modélisation des prévisions (illustration à l'aide d'un cas pratique et d'un outil développé avec le tableur)
- Effectifs : de quoi parle-t-on ?
- L'élaboration du TPER

## ATELIER 4

### Le suivi budgétaire de la masse salariale et des effectifs

- La saisonnalisation du suivi budgétaire : prévoir et suivre sa masse salariale
- Un outil de gestion au service du pilotage des effectifs : le tableau entrées-sorties
- Les tableaux de bord budgétaires



### Méthodes pédagogiques

- Des outils tableurs remis aux stagiaires : outil d'analyse rétrospective et de suivi budgétaire, modèle de simulation de masse salariale
- Un cas pratique : le calcul d'une masse salariale
- Une feuille de route : le retour dans l'établissement

## MODULE 2 (2 jours)

### Les tableaux de bord RH et la performance sociale de l'établissement ou du pôle

- Intégrer la dimension sociale dans le contrôle de gestion de l'établissement
- Diagnostiquer la performance sociale de l'établissement à l'aide des bases de comparaison
- Analyser les tableaux de bord sociaux existants
- Construire des tableaux de bord sociaux pertinents et adaptés au public destinataire

## ATELIER 5

### Le système d'information sociale

- Le fichier de structure de l'établissement
- La comptabilité analytique
- Le système d'information RH

## ATELIER 6

### Connaître le benchmark RH et en faire un outil de politique RH

- Identifier les référentiels existants
  - BDHF, Base d'Angers, SNATIH, etc.
- Faire une analyse critique de ses données RH en comparaison des référentiels
- Cas pratique : analyser l'absentéisme
- Transformer les analyses en plan d'actions social



### Méthodes pédagogiques

- Un travail d'analyse des tableaux de bord et des outils RH des établissements des stagiaires
- Des exemples de tableaux de bord

## ATELIER 7

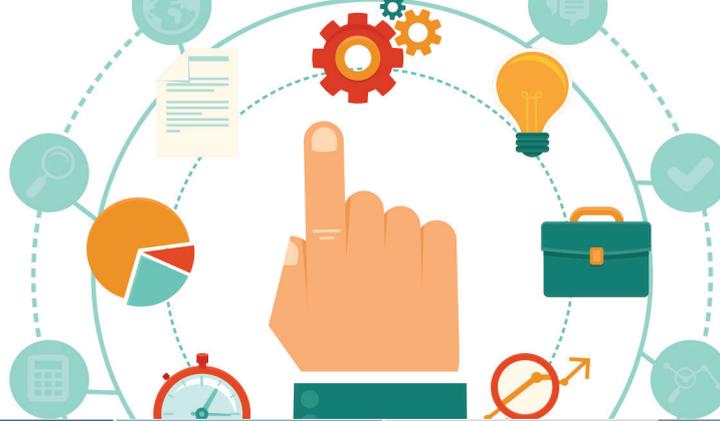
### La méthodologie d'élaboration des tableaux de bord RH

- L'analyse des demandes des utilisateurs (direction, pôle, tutelle, etc.)
- Les objectifs des tableaux de bord RH
- Les composantes des tableaux de bord RH
  - l'identification des indicateurs clés et les principaux ratios de chaque domaine (masse salariale, effectifs, formation, absentéisme, etc.)
  - l'utilisation des indicateurs existants dans le bilan social : rationaliser la production d'indicateurs
  - l'identification des cibles à atteindre
  - la mise en forme des tableaux de bord : critères de présentation et fréquence

## ATELIER 8

### Le tableau de bord RH, un outil de pilotage de la politique sociale

- La communication sur les tableaux de bord RH
  - une communication ciblée auprès des interlocuteurs adéquats
  - la pédagogie nécessaire autour des tableaux de bord RH
- L'élaboration de conclusions opérationnelles et prospectives
  - l'analyse des tableaux de bord RH
  - la prise de décision
- Le suivi des décisions
- Transformer les analyses en plan d'actions social



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

MODULE 3 (1,5 jours)

### La place du contrôleur de gestion sociale

- Acquérir les méthodes et les outils de la gestion de projet
- S'interroger sur le positionnement du contrôleur de gestion sociale
- Communiquer en tant que contrôleur de gestion sociale

#### ATELIER 9

##### La méthodologie de la conduite de projet

- Les grandes phases
- L'accompagnement du changement
- Les outils
- L'évaluation
- La communication

#### ATELIER 10

##### Définir le positionnement professionnel du contrôleur de gestion sociale

- Réfléchir à sa place pour mieux la définir
  - au sein de l'établissement et de son service
  - avec ses partenaires principaux : DAF, DRH, DAM, DS, pôles, etc.

#### ATELIER 11

##### Analyser sa pratique quotidienne pour mieux la transformer

- Présentation par les participants des problématiques rencontrées dans leur exercice professionnel
- Les analyser collectivement pour les comprendre
- Transformer sa pratique afin de la rendre plus efficace

#### ATELIER 12

##### Cibler des apports théoriques en relation avec les thématiques évoquées lors de l'atelier 11

- La communication
- La socialisation et les relations interpersonnelles



#### Méthodes pédagogiques

- Des fiches de synthèse sur la gestion statutaire, l'absentéisme, le temps de travail

### CERTIFICAT PROFESSIONNEL (0,5 jour)

- Le projet professionnel du participant, élaboré durant la formation, porte sur un plan d'actions ou d'amélioration, ou encore sur la création de la fonction
- La soutenance devant un jury d'experts du projet professionnel valide le parcours de formation
- Clôture du cycle



**Philippe Solivéri,**  
Responsable de l'offre Finances  
et Contrôle de gestion du CNEH,  
coordinateur du Praxis  
philippe.soliveri@cneh.fr  
06 77 52 24 28

Réf. F1159



Soit une durée de 49h

<b>Session 1</b>	19 au 21 mars 2024 23, 24 avril 2024 26, 27 juin 2024
<b>Session 2</b>	17 au 19 sept. 2024 23, 24 oct. 2024 20, 21 nov. 2024

<b>Tarif adhérents*</b>	3 360 €
<b>Tarif non-adhérents*</b>	3 700 €

\*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

### PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

### PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Ce cycle s'adresse à toute personne en charge du contrôle de gestion RH et social (médical ou non médical) dans la fonction publique hospitalière.  
Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Référénte Handicap CNEH :  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### INTERVENANTS

**Mounia Boubeker,**  
Directeur des affaires médicales, CHU de Grenoble

**Alexandra Marcel,**  
Responsable Ressources Humaines, CHU de Clermont-Ferrand

**Alexandra Tiloux,**  
Responsable du département Contrôle de gestion RH, CHRU de Tours

**Jordan Nesson,**  
Responsable pilotage budgétaire RH et du contrôle de gestion sociale, CHU de Clermont-Ferrand

**Séverine Touflet,**  
Consultante formatrice, spécialiste en organisation management et performance au CNEH

**Antoine Coleu,**  
Responsable du Contrôle de Gestion Sociale, CHU de Brest



# RESPONSABLE DE LA FACTURATION DES SOINS



de formation intensive pour développer ses compétences et maîtriser sa fonction

## MODULE 1 (1 jour)

### Introduction au cycle Le contexte de la facturation des soins

- **Resituer les enjeux de la facturation des soins dans le contexte de financement des établissements de santé**
- **Comprendre le processus de facturation des soins**

#### ATELIER 1

##### Les recettes hospitalières : principes et enjeux de la facturation

- Le financement du secteur de la santé et du secteur hospitalier : historique et situation actuelle
- La tarification à l'activité (T2A)
- Les différentes recettes et dépenses de l'activité hospitalière
- Le processus d'accueil-facturation-recouvrement. Les raisons d'être de la facturation et du bureau des entrées
- Le processus transitoire de valorisation avec la plateforme e-PMSI
- Les notions budgétaires et l'EPRD. La certification des comptes. La séparation ordonnateur-comptable

## MODULE 2 (2 jours)

### Les prestations facturées La prise en charge des frais en hospitalisation et en soins externes

- **Connaître en détail les activités d'admission et de facturation**
- **Connaître et appliquer les règles de facturation**

#### ATELIER 2

##### L'identitovigilance et la confidentialité

- Définition des termes de l'identitovigilance
- Les règles de l'identitovigilance
- Les règles de la confidentialité

#### ATELIER 3

##### Le recueil des données de couverture sociale

- Les différents parcours du patient, les prestations facturées, les débiteurs
- Connaître en détail l'objet et le contenu du dossier administratif du patient :
  - la Sécurité Sociale et l'Assurance Maladie : caisses, régimes et notions de risques, etc.
  - le patient assuré social : affiliation et ayants droit
  - le patient non assuré social
  - le tiers payant par les « mutuelles »
- Le conventionnement

#### ATELIER 4

##### La facturation des prestations

- Les différents parcours du patient, les prestations facturées, les débiteurs
- Connaître en détail l'objet et le contenu du dossier
- L'articulation du tiers payant avec le ticket modérateur et le forfait journalier
- Revue des prestations facturées : prix de journée, forfaits, actes, transports, rétrocessions, PIE, PIA, etc.
- L'activité libérale, les prestations hôtelières
- Les règles de facturation : taux de prise en charge, ALD, invalidité, etc.
- Identifier les étapes et les éléments nécessaires à la production d'une facture de qualité : les bonnes pratiques, les cas particuliers et les pièges
- Le dossier complet et le « GO » facturation
- Identification des risques de non-conformité d'une facture
  - Cas pratiques et mise en situation
  - facturation à partir de différents cas de parcours patient
  - mon dossier est-il complet ? Établir des check-lists selon les parcours du patient

## MODULE 3 (2 jours)

### La tarification des prestations de soins

- **Connaître les tarifs des prestations de soins**

#### ATELIER 5

##### Le PMSI et la tarification des séjours

- Historique et principes fondamentaux du PMSI
- L'organisation et le rôle du DIM
- La production des informations relatives à l'activité en MCO et SMR
- Le traitement et la transmission des données de séjours MCO et SMR
- La valorisation des séjours et les tableaux OVALIDE

#### ATELIER 6

##### Les nomenclatures et les tarifs de soins externes. Les autres prestations

- Les notions d'acte, d'acte hors nomenclature, d'acte facturables
- Les professionnels de santé et leurs nomenclatures : CCAM, NGAP, NABM, RIHN
- Les tarifs de consultations, les tarifs des actes techniques, les forfaits
- Les grandes règles de tarification des actes externes (cumul, actes multiples, majoration, etc.)

## MODULE 4 (1 jour)

### Le contentieux

- **Connaître et traiter le contentieux**

#### ATELIER 7

##### Le contentieux et le rejets B2

- Définition du contentieux technique et du contentieux de gestion
- Les sources du contentieux de la facturation des soins dans un établissement
- L'organisation et le traitement du contentieux et des rejets B2
- Cas pratiques de contentieux et de rejets B2

## MODULE 5 (3 jours)

### Les partenaires externes : tiers payeurs et comptable public

- **Connaître les contraintes du tiers payant et du recouvrement**

#### ATELIER 8

##### Les caisses de paiement unique et la facturation directe

- Présentation des branches maladie et AT
- L'organisation d'une caisse de l'Assurance Maladie
- Les relations entre établissements et caisses
- Les problématiques de service au sein des CPAM
- La lutte contre la fraude et les dispositifs de contrôle

#### ATELIER 9

##### Les complémentaires santé et ROC

- Les acteurs de l'assurance complémentaire
- Le poids de l'hospitalier dans l'activité des complémentaires
- Les relations entre établissements et complémentaires
- Les évolutions attendues avec le projet ROC

#### ATELIER 10

##### Le comptable public

- Les acteurs et les règles du recouvrement :
  - le principe de séparation entre ordonnateur et comptable ; les régies
  - les procédures, les poursuites, les délais de prescription
- Les évolutions attendues avec le projet ROC
  - organisation et bonnes pratiques
  - la politique de recouvrement
  - la gestion des RAR
  - Les créances irrécouvrables



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

## MODULE 6 (2 jours)

### Le management des équipes et la gestion de projet

- Se positionner comme manager au sein de son équipe
- Acquérir les fondamentaux de la conduite du changement et de la gestion de projet

#### ATELIER 11

##### Le management de projet

- Comprendre les enjeux de la gestion de projet dans le contexte actuel de la facturation
- Connaître les étapes de la démarche de projet
- Conduite de projet qualité : outils et méthodologie
- Un exemple de projet
- Mise en œuvre d'un projet et résistance au changement

#### ATELIER 12

##### Management d'une équipe

- Qu'est-ce que manager ?
- Animer et motiver une équipe
- Les piliers d'une équipe efficiente
- Accompagner le changement
- Traiter les conflits potentiels

## MODULE 7 (1 jour)

### Connaître les projets nationaux qui encouragent la dématérialisation et l'automatisation du processus de facturation

#### ATELIER 13

##### Les projets impulsés par la DGOS

- Les objectifs du programme SIMPHONIE
- Les projets nationaux dont ROC et FIDES séjours
- Le parcours du patient tel que l'envisage le programme SIMPHONIE
- Facilitation du recouvrement du reste à charge patient par les agents

## MODULE 8 (1 jour)

### Le pilotage opérationnel

- Connaître les indicateurs majeurs de suivi
- Mettre en place et exploiter les indicateurs opérationnels du pilotage de la chaîne de facturation

#### ATELIER 14

##### Piloter sa chaîne de facturation et les flux de facturation

- Enjeux et objectifs du pilotage de la chaîne de facturation et des recettes de l'activité
- Les indicateurs majeurs de suivi aux différentes étapes de la production de la facture et du recouvrement
- Mise en place d'outils de gestion communs
- Le cahier des charges DGOS sur le pilotage de la chaîne d'Accueil - Facturation - Recouvrement

Réf. F917



Soit une durée de 98 heures

Session	Dates
	9 au 13 sept 2024
	8 au 11 oct. 2024
	9 au 13 déc. 2024

Tarif adhérents*	5 950 €
Tarif non-adhérents*	6 545 €

\*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

### PRÉREQUIS

Ne nécessite aucun prérequis

### PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse exclusivement aux professionnels, contractuels ou titulaires, exerçant depuis peu la fonction de responsable des admissions-facturation en établissement de santé, public ou privé.

Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Référénte Handicap CNEH :  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL (1 jour)

- La validation du parcours et des acquis de formation se formalise par un QCM et la présentation d'une recherche sur un sujet lié à la facturation des soins
- Le QCM et la présentation sont évaluées par un jury d'experts
- Clôture du cycle

**Olivier Wery,**  
Chef de projet Accueil-  
Facturation-Recouvrement (AFR)  
- Pôle Finances,  
coordinateur du parcours Praxis  
olivier.wery@cneh.fr  
06 38 11 93 64

## INTERVENANTS

**Névine Bréhaut,**  
Chargée de mission FIDES, AP-HP

**Didier Carlier**  
Responsable du Bureau des entrées et facturation, CHI des Vallées de l'Ariège

**Patrick Coignet**  
Inspecteur divisionnaire des finances publiques adjoint au comptable chargé de la trésorerie, CHU de Nice

**Dr Gilles Hebbrecht**  
Chef de programme SIMPHONIE et des projets de facturation hospitalière à la DGOS

**Laurent Levy-Bourru,**  
Consultant CNEH, coach certifié

**Stéphane Martin,**  
Responsable admissions et facturation, CHI Compiègne-Noyon

**Jean-Claude Pena,**  
Ingénieur en organisation

**Aude Bloux,**  
Consultante, GIP CPAGE à Dijon

Un cadre d'un organisme complémentaire santé

Un médecin DIM

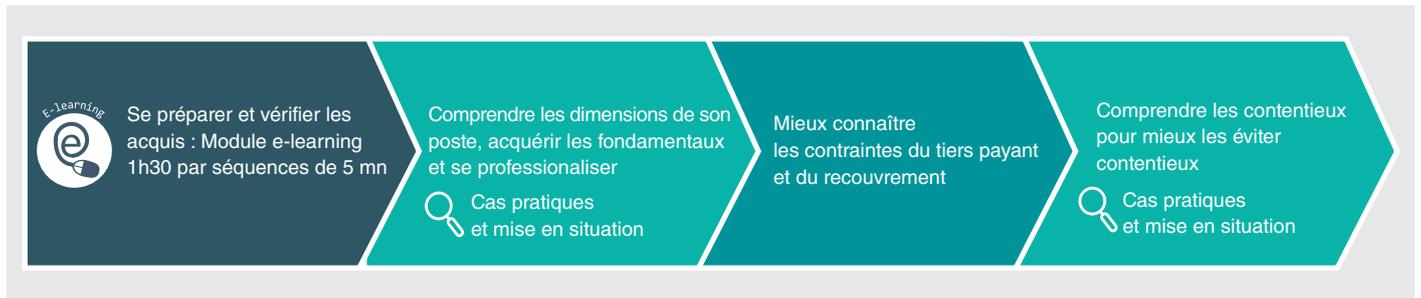




# GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ACCUEIL-FACTURATION-RECouvreMENT



de formation intensive pour mieux appréhender son environnement de travail, ses responsabilités et ses missions et pour développer ses compétences en vue de produire des dossiers administratifs et des factures de qualité administratifs comme des factures de qualité



## INTRODUCTION (0,5 jour)

### L'environnement, les missions et les responsabilités du gestionnaire administratif

- Le contexte général : Le tiers-payant et la tarification à l'activité, raisons d'être de la facturation des soins
- Les enjeux de la facturation des soins et du recouvrement des prestations facturées : le financement de l'hôpital expliqué
- Le processus de facturation des soins hospitaliers : les activités et professionnels qui concourent au processus AFR (Accueil-Recouvrement-Facturation)

## MODULE 1 (2,5 jours)

### De la prise en charge financière des frais de soins à la facturation des prestations d'hospitalisation et de soins externes

- **Connaître les règles d'identitovigilance et de couverture sociale pour constituer un dossier administratif de qualité**

#### ATELIER 1

##### L'identitovigilance et la confidentialité des données

- Définition des termes de l'identitovigilance
- Les règles de l'identitovigilance
- Les règles de la confidentialité

#### ATELIER 2

##### Le recueil des données de couverture sociale

- Connaître en détail le contenu du dossier de couverture sociale du patient et maîtriser le vocabulaire de l'admission
  - les différents parcours du patient
  - la Sécurité Sociale et l'Assurance Maladie : régimes, caisses, risques, etc.
  - le patient assuré social : Son identification, ses droits à prise en charge, son reste à charge (ticket modérateur, forfait journalier, ...)
  - le patient non assuré social : les prises en charge possibles
  - le tiers payant par les «mutuelles»

## ATELIER 3

### La facturation des prestations en pratique

- Revue des prestations facturées en hospitalisation et en soins externes
  - prix de journée, forfaits, actes, transports, rétrocessions, PIE, PIA, etc.
- L'articulation du tiers payant avec le ticket modérateur et le forfait journalier
- L'activité libérale, les prestations hôtelières
- Les règles de facturation
  - taux de prise en charge et exonérations (ALD, invalidité, soins « exonérant »)
- Identifier les étapes et les éléments nécessaires à la production d'une facture de qualité
  - les bonnes pratiques, les cas particuliers
- Le dossier complet et le « GO » facturation

#### 🔍 Cas pratiques et mise en situation :

- facturation à partir de différents cas de parcours patient
- réalisation d'une demande de prise en charge
- organisation de la facturation : les évolutions attendues par le programme national SIMPHONIE (ROC, DIAPASON, FIDES, etc.)

## MODULE 2 (1 jour)

### Les partenaires externes : tiers payeurs et comptable public

- **Mieux connaître les contraintes du tiers payant et du recouvrement**

#### ATELIER 4

##### Les caisses de paiement unique et la facturation directe

- Présentation des branches maladie et AT
- L'organisation d'une caisse de l'assurance Maladie CPAM
- Les relations entre établissements et caisses
- Les problématiques de service au sein des CPAM
- Les contrôles réalisés par les CPAM sur les factures hospitalières

#### ATELIER 5

##### Le comptable public

- Les acteurs et les règles du recouvrement hospitalier :
  - le principe de séparation entre ordonnateur et comptable ; les régies
  - les procédures, les poursuites, les délais de prescription



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

## MODULE 3 (1 jour)

### Connaître les formes et causes du contentieux

- Maîtriser le traitement des contentieux simples
- Comprendre les différentes causes de non qualité de la facturation et acquérir les bonnes pratiques pour les éviter

## ATELIER 6

### Le contentieux, dont les rejets B2

- Définition du contentieux technique et du contentieux de gestion
- Les sources du contentieux de la facturation des soins dans un établissement
- L'organisation et le traitement du contentieux général et des rejets B2

 Au travers de nombreux exercices les participants analysent les origines des contentieux, acquièrent la maîtrise des bonnes pratiques et s'entraînent à la correction des erreurs les plus fréquentes.

Les mises en application portent sur des réclamations patients, des rejets «mutuelles» et des rejets B2, tous issus de cas concrets

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL

- La validation du parcours et des acquis de formation, a lieu en fin de cycle sous forme de QCM (environ 1 heure)

E-learning



Le cycle Praxis fait l'objet, dans les semaines qui précèdent, d'une préparation à distance en e-learning (1h30 maximum par séquences de 5 minutes environ) Les stagiaires devront pouvoir accéder par internet à la plate-forme e-learning du CNEH

Réf. F1553

5 jours

Soit une durée de 35h - en classe virtuelle

Session 1 10 au 14 juin 2024  
Session 2 18 au 22 nov. 2024

Tarif adhérents\* 2 250 €  
Tarif non-adhérents\* 2 500 €

\*Tarifs nets de taxe

## PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

## PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse exclusivement aux professionnels, contractuels ou titulaires, exerçant depuis peu la fonction de gestionnaire accueil-facturation en établissement de santé MCO ou SMR, public ou privé.

Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Référente Handicap CNEH :  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## INTERVENANTS

**Aude Bloux,**  
Consultante, GIP CPAGE à Dijon

**Patrick Coignet,**  
Inspecteur divisionnaire des finances publiques adjoint au comptable chargé de la trésorerie, CHU de Nice

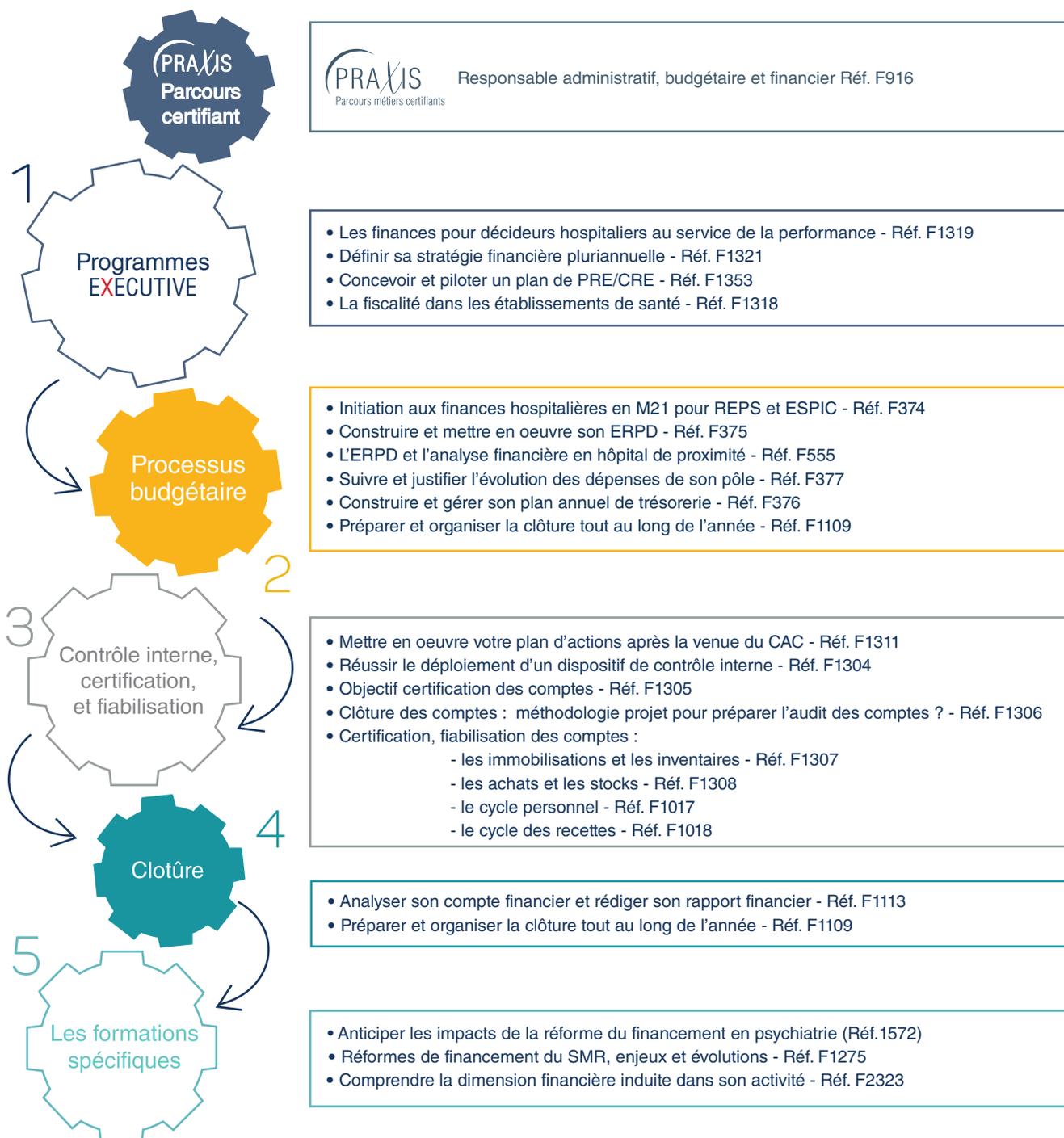
**Corinne Villette,**  
Cadre admissions-facturation  
CHU de Nantes



**Olivier Wery,**  
Chef de projet Accueil-Facturation-Recouvrement (AFR) - Pôle Finances,  
coordinateur du parcours Praxis  
olivier.wery@cneh.fr  
06 38 11 93 64



# L'OFFRE DE PARCOURS FINANCES



## FORMATIONS DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

Toutes nos formations sont déployables dans vos locaux aux dates qui vous conviennent

**Philippe Solivéri** Responsable de l'offre Finances et du Contrôle de gestion du CNEH  
 06 77 52 24 28  philippe.soliveri@cneh.fr

# 6<sup>e</sup> Journée nationale afr

(Réf.F1425)

17 SEPTEMBRE 2024  
Paris

FINANCES



5<sup>e</sup> Journée nationale

## Des Finances Hospitalières et du Contrôle de Gestion

18 SEPTEMBRE 2024



## Les finances pour décideurs hospitaliers au service de la performance

### Clés de lecture et leviers d'action

### Nouveaux principes de pilotage des investissements

Réf : F1319



#### OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les clés de lecture de la réalité financière de son établissement
- ▶ Identifier les leviers de la performance médico-économique
- ▶ Intégrer la performance médico-économique dans sa communication et son management quotidien
- ▶ Évoluer dans des situations financières atypiques ou complexes

#### PROGRAMME

3 jours en classe virtuelle puis 2 jours à Paris en présentiel

- ▶ Module 1 - La fonction financière dans les établissements de santé : actualité et perspectives
  - la fonction financière aujourd'hui : un enjeu de professionnalisation au service de la performance hospitalière
  - les évolutions des modes de financement
  - l'organisation des directions des finances et leur positionnement en interne et en externe (ARS et GHT)
- ▶ Module 2 - Maîtriser les équilibres financiers
  - disposer d'un diagnostic patrimonial et financier - la notion de soutenabilité financière
  - le diagnostic du cycle exploitation : dépenses/recettes de l'année et perspectives - la notion d'EPRD, le PGFP, les ratios de CAF
  - ateliers
    - lecture d'un bilan à destination des chefs d'établissement
    - ce que vous révèle OVALIDE
  - débat : faire ou faire faire en interne ou en externe : avantages et inconvénients
- ▶ Module 3 - Connaître les principales bases de la performance d'un établissement de santé

- les indicateurs clés de la performance organisationnelle
- l'optimisation des recettes
- atelier HospiDiag : analyse de la performance
- ▶ Module 4 - Piloter et mobiliser autour de la performance
  - le suivi : les outils, les tableaux de bord et leur périodicité
  - du pilotage opérationnel au management stratégique
- ▶ Module 5 - Communiquer sur la performance médico-économique
  - en interne et en externe
  - en routine, mettre en valeur les démarches de l'établissement
  - en situation d'urgence financière
- ▶ Module 6 - Les situations spécifiques et exceptionnelles
  - les situations de tension de trésorerie
  - la construction d'un PRE/CRE
  - les investissements de grande ampleur : nouveau dispositif visant à élargir les périmètres des investissements en lui consacrant une portée territoriale (Conseil Scientifique et Conseil National d'Investissement en Santé)
  - la gestion en période de crise sanitaire

Durée 35h

classe virtuelle 26, 27, 28 juin 2024  
Paris et 4, 5 sept. 2024

Tarif adhérents 2 500 €  
Tarif non-adhérents 2 750 €

#### Public concerné

- Directeurs généraux (prise de poste)
- Directeurs adjoints
- Chargés de mission performance
- Médecins DIM

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices, débats, études de cas et analyse de vos propres documents financiers (EPRD, budget, compte financier, compte administratif) - Une approche stratégique, managériale et opérationnelle des finances au service de la performance des établissements de santé - Une formation qui s'adresse à tous les types d'établissement (financés en T2A ou par dotation, en M21 ou en M22)
- ▶ Ouvrage offert : "Droit budgétaire et financier des établissements publics de santé" Auteurs : Olivier Bossard et Jean Claude Delnatte

#### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

**Frédéric Frisch**, AAH aux Finances, CH Avison

**Laurent Zanetton**, directeur adjoint des finances, GH Nord Dauphiné

**Elsa Potard**, Responsable de supervision financière des établissements de santé au sein du département du pilotage médico-économique du Pôle efficacité de la Direction de l'offre de soins, ARS IDF

## Définir sa stratégie financière pluriannuelle

### Financement des investissements et trajectoires financières

Réf : F1321



#### OBJECTIFS

- Construire et présenter un plan global d'investissement notamment dans le cadre d'une opération de reconstruction

#### PROGRAMME

- Stratégie d'établissement et analyse financière
  - identifier les liens entre finances, investissement et stratégie
  - comprendre et manipuler les grandeurs et ratios (roulement, trésorerie, indicateurs du tableau de bord financier des EPS)
  - déchiffrer son bilan financier et identifier ses marges de manœuvre
  - établir et diffuser un diagnostic de départ à partir de son bilan
- Élaborer le PPI et intégrer une opération majeure
  - évaluer et prioriser les différents investissements
- réaliser une étude de ROI (retour sur investissement)
- Élaborer des scénarios de PGFP
  - maîtriser le cadre réglementaire et les concepts de base du PGFP
  - calculer plusieurs trajectoires financières
  - choisir la stratégie financière pluriannuelle la plus adaptée
- Élaborer et défendre face aux tutelles le PGFP de son établissement
  - présenter et défendre son PGFP
  - rédiger un rapport ARS

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme) : élaboration en ateliers d'un plan de financement d'une opération complexe et d'une analyse financière sur la base d'un cas concret

#### PRÉREQUIS

- Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

**Vincent Pegeot**, directeur, Hôpitaux Drôme Nord  
**Lionel Chevallier**, directeur, CH de Périgueux

Durée 14h

Paris 12, 13 nov. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

#### Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs adjoints
- Directeurs des affaires financières
- ARS : responsables finances, performance, SRIS

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



## Comprendre la dimension financière induite dans son activité

### Finances pour non-financiers !

Réf : F2323



#### OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les règles de base des financements qui régissent les établissements de santé
- ▶ Disposer des clés de lecture des documents budgétaires et financiers avec un focus pour les membres des instances (CTE, CME, Conseil de surveillance)
- ▶ Comprendre les impacts opérationnels sur son activité

#### PROGRAMME

- ▶ Le coût du système de santé en France : mieux comprendre le financement de la santé et ses implications sur l'activité des établissements
  - les principes et apports de la comptabilité générale
- ▶ Les modes et les acteurs du financement des établissements de santé
  - les grandes notions comptables et financières
  - la distinction exploitation/investissement
  - intérêt du suivi des dépenses engagées
- ▶ Améliorer les échanges et comprendre les outils de gestion
  - principes et apports de la comptabilité analytique
  - ▶ Comprendre l'EPRD et le cycle budgétaire

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Une approche qui permet de comprendre à la fois les enjeux du système et le rôle des acteurs ainsi que les impacts opérationnels sur l'activité des établissements de santé

#### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

##### Selon les sessions

**Philippe Solivéri**, responsable de l'offre Finances et Contrôle de Gestion du CNEH

**Vincent Pegeot**, directeur, Hôpitaux Drôme Nord

**Lionel Chevallier**, directeur, CH de Périgueux

Durée 14h

Paris 2, 3 avr. 2024

Paris 4, 5 nov. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

#### Public concerné

- Membres des instances (CTE, CME, conseil de surveillance)
- Trios de pôle
- Acheteurs hospitaliers (pharmaciens, etc.)
- Cadres de santé ou cadres supérieurs
- Gestionnaires de comptes et de magasins

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

[sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr) - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,2/5

## Concevoir et piloter un Plan de Retour à l'Équilibre (PRE/CRE)

### Facteurs clés de réussite

Réf : F1353


 2 jours

#### OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser la préparation et élaborer le document formalisé du PRE/CRE
- ▶ Mettre en oeuvre les mesures du PRE/CRE et en évaluer les effets
- ▶ Appréhender toutes les composantes d'un PRE/CRE : relations sociales, management, communication, etc.

Durée 14h

Classe virtuelle 4, 5 avr. 2024  
Paris 19, 20 nov. 2024Tarif adhérents 1 040 €  
Tarif non-adhérents 1 140 €

#### PROGRAMME

- ▶ Diagnostic de la situation financière initiale et identification des actions
  - atelier : réalisation d'un audit
  - la constitution d'éléments de benchmark
- ▶ L'appréciation du contexte pour orienter la communication
  - atelier : la communication externe (communiqués de presse)
  - la communication interne (vers le personnel et aux instances)
- ▶ Le management en situation de crise : ressources et fonctionnement
  - les facteurs clés de succès
- atelier : constituer une équipe ressource
- la vision à long terme : l'après PRE/CRE
- ▶ L'élaboration des documents constitutifs du PRE/CRE
- ▶ Atelier de rédaction de fiches-actions thématiques
- ▶ Retours d'expérience : la réduction des effectifs
- ▶ Les apports du contrôle de gestion dans le choix des actions à mettre en œuvre
  - Atelier de création de tableaux de bord
- ▶ La mise en place d'outils de suivi
  - atelier : élaboration d'un reporting
  - la réévaluation du PRE/CRE
  - atelier : la réactualisation d'une fiche-action

#### Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs financiers et leurs adjoints
- Directeurs RH et leurs adjoints

#### Accessibilité

 Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,9/5

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Une approche inédite et concrète de la communication avec des jeux de rôle et des mises en situation des participants en ateliers - Un retour d'expérience réussi d'un plan - La remise d'un kit comprenant des outils et des documents types

#### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

Pierre-Henri Guillet, directeur d'hôpital, CH de Romorantin-Lanthenay



## La fiscalité dans les établissements de santé

### Fondamentaux et actualité

Réf : F1318



#### OBJECTIFS

- Comprendre l'essentiel de la fiscalité applicable aux établissements publics de santé
- Connaître toutes les nouveautés fiscales
- Identifier les leviers d'optimisation pour diminuer les charges fiscales (TVA et taxe sur les salaires)
- Appréhender la fiscalisation des EHPAD, l'optimisation de la charge de taxe sur les salaires, la gestion d'un éventuel contrôle fiscal au travers de différents focus

#### PROGRAMME

- Introduction : la fiscalisation des EPS
    - le principe de neutralité de la TVA et ses exceptions
    - les liens avec la taxe sur les salaires
    - les modalités de calcul de la TVA déductible
    - les dernières actualités fiscales
  - Dans quels cas doit-on taxer ses recettes à la TVA ?
    - comprendre les notions d'assujetti et de redevable
    - identifier les recettes qui sont taxables
    - appréhender la notion de concurrence (EHPAD)
  - Comment appréhender les autres règles de taxation (territorialité, base d'imposition, taux) ?
    - les acquisitions de biens et prestations intracommunautaires
    - les livraisons à soi-même et les constructions immobilières
    - la refacturation des fluides
    - les autres obligations
  - Améliorer le rendement de sa TVA déductible
    - rappel des textes
    - choisir la méthode qui vous convient
    - calculer les coefficients
    - définir son périmètre de dépenses ouvrant droit à déduction
  - Identifier les conséquences de la TVA sur la taxe sur les salaires
    - le lien entre le périmètre d'assujettissement à la TVA et la taxe sur les salaires
    - le rapport d'assujettissement à la taxe sur les salaires
  - Focus
    - la fiscalisation aux autres impôts
    - les groupements (GHT) et autres montages
    - la gestion d'un éventuel contrôle fiscal
- Cette formation est complétée par la réf. 4022 - Les charges sociales dans les établissements publics de santé

Durée 7h

Paris 7 mars 2024

Paris 12 nov. 2024

Classe virtuelle 4 juin 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

#### Public concerné

- Directeurs généraux
- Membres de la direction des affaires financières, des affaires juridiques, des RH
- Directeurs adjoints

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
[sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr) - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,7/5

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Un panorama complet et actualisé des fondamentaux de la fiscalité hospitalière - Une approche opérationnelle de la fiscalité comme levier d'optimisation

#### PRÉREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

Un **avocat** ou un manager fiscaliste spécialiste des problématiques fiscales et montages juridiques complexes des établissements de santé et structures médico-sociales

## Les charges sociales dans les établissements publics de santé

Réf : F4022



### OBJECTIFS

- ▶ Appréhender le calcul des charges sociales dans les établissements publics de santé
- ▶ Identifier les leviers d'optimisation pour diminuer l'impact des charges sociales
- ▶ Anticiper un contrôle URSSAF
- ▶ Etablir des déclarations de taxes assises sur les salaires conformes à la réglementation

### PROGRAMME

- ▶ Introduction : les principes régissant la FPH
  - ▶ Déterminer les éléments composant le salaire brut
    - le salaire de base
  - ▶ Calculer les charges sociales selon le type de population concernée
    - les cotisations sociales des titulaires et stagiaires de la Fonction publique hospitalière
    - les cotisations sociales des agents relevant du régime général (hors contrat aidé)
    - les contrats aidés
    - les situations particulières (détachement, stagiaire, cumul emploi-retraite)
  - ▶ Appréhender l'impact des congés pour indisponibilité physique sur le calcul des charges sociales
  - ▶ Anticiper un contrôle URSSAF
  - ▶ Contrôler et optimiser l'assiette de la taxe sur les salaires
  - ▶ Identifier les autres taxes assises sur les salaires
- Cette formation est complétée par la réf. 1318 - La fiscalité dans les établissements de santé

Durée 7h

Paris 8 mars 2024

Classe virtuelle 5 juin 2024

Paris 13 nov. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

### Public concerné

- Directeurs généraux
- Membres de la direction des affaires financières, des affaires juridiques, des RH
- Directeurs adjoints

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et études de cas - Tour d'horizon de l'ensemble des charges sociales applicables dans les établissements publics de santé pour chaque population concernée (titulaire, contractuels, contrats aidés, stagiaires) - Retour d'expérience sur les motifs de redressement et les axes d'optimisation - Une approche opérationnelle des charges sociales

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session – Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée

### INTERVENANT(S)

Un **avocat** ou un manager fiscaliste spécialiste des problématiques fiscales et montages juridiques complexes des établissements de santé et structures médico-sociales



## Anticiper les impacts de la réforme du financement en psychiatrie

Réf : F1572



### OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la réforme du financement en psychiatrie
- Mesurer les impacts sur son organisation
- Intégrer cette variation de ressources à l'EPRD

### PROGRAMME

- Comprendre la réforme et ses fondements
- Les différents compartiments du financement
- Simuler les impacts de la réforme
  - en atelier, chaque participant réalise une simulation à partir de ses propres données complétées par des sources disponibles en ligne
  - à la fin de la seconde journée, chaque stagiaire aura identifié les points névralgiques de son organisation et ciblé les leviers pour s'adapter à la réforme
  - les professionnels en charge de la production de l'EPRD pourront évaluer les recettes assurances maladies

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et ateliers qui permettent de mettre en œuvre les concepts et de repartir avec des éléments concrets pour son organisation (cf. programme)

### PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

#### Selon les sessions

**Gaël Leloup**, directeur adjoint finances, contrôle de gestion et admission, CH Drôme-Vivarais  
**Gaëlle Quily**, responsable du service performance, pôle efficacité de la DOS, ARS Ile de France

Durée 14h

Classe virtuelle 25, 26 mars 2024

Classe virtuelle 24, 25 juin 2024

Paris 24, 25 oct. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

### Public concerné

- Directeurs adjoints finances
- Attachés d'administration hospitalière finances
- Contrôleurs de gestion
- Médecins DIM
- Techniciens de l'information hospitalière
- Responsables de l'efficacité de l'offre de soins en ARS
- Chargés de mission en psychiatrie en ARS

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

4,5/5

## Réformes de financement du SMR, enjeux et évolutions

### Se préparer à la mise en œuvre du modèle cible

Réf : F1275



#### OBJECTIFS

- ▶ Comprendre la réforme du financement SMR et ses impacts sur les ressources de l'établissement
- ▶ Présenter les modalités de mise en œuvre et envisager les leviers pour développer ses recettes et valoriser son activité
- ▶ Identifier les impacts stratégiques de la réforme sur le pilotage de son service SMR

#### PROGRAMME

- ▶ Les fondements de la réforme
- ▶ Le PMSI SMR
  - l'activité et l'impact d'un codage optimisé
  - le modèle cible en 5 compartiments : activité, PTS, MO, MIGAC/MERRI, IFAQ
  - le modèle transitoire
- ▶ Comment se préparer à la montée en charge
  - l'optimisation du PMSI
  - le suivi par tableaux de bord
  - la chaîne de facturation
- ▶ Imaginer le SMR de demain
  - les travaux en cours

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

#### PRÉREQUIS

- ▶ Avoir une connaissance minimale des finances hospitalières

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

**Dr Patrick Legac**, UGECAM Bretagne Pays de la Loire  
**Anne Tranchard**, directrice des Finances, CH du Puy

Durée 7h

Classe virtuelle 11 mars 2024

Classe virtuelle 17 juin 2024

Paris 10 sept. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

#### Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs des affaires financières
- Responsables facturation

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,6/5



## Initiation aux finances hospitalières en M21 pour EPS et ESPIC

Réf : F374



### OBJECTIFS

- ▶ Connaître les principales dispositions financières et comptables régissant le fonctionnement des EPS et des ESPIC

### PROGRAMME

- ▶ Les règles de la comptabilité hospitalière des EPS et des ESPIC (M21)
  - l'instruction M21 : présentation et structure
  - les mécanismes d'enregistrement des opérations comptables
  - le plan comptable hospitalier et la nomenclature des comptes
  - exercices : les principales opérations comptables (correction de fin d'exercice, immobilisations, amortissements, provisions, etc.) et les documents de synthèse
  - mise en application pratique : les écritures comptables en partie double (achats, paie, emprunts, amortissements, provisions, cessions d'actifs, subventions)
- ▶ Comprendre l'état prévisionnel de recettes et de dépenses (EPRD)
  - la tarification à l'activité (T2A) et l'EPRD
  - l'architecture et le contenu de l'EPRD
  - l'élaboration et l'adoption de l'EPRD
  - l'exécution de l'EPRD et les modifications en cours d'exercice
- ▶ Le compte financier et les outils du diagnostic financier (cas pratiques)

Durée 14h

Classe virtuelle	18, 19 déc. 2023
Classe virtuelle	8, 9 janv. 2024
Paris	18, 19 mars 2024
Classe virtuelle	13, 14 mai 2024
Classe virtuelle	13, 14 juin 2024
Classe virtuelle	5, 6 sept. 2024
Paris	12, 13 sept. 2024
Paris	21, 22 nov. 2024
Classe virtuelle	12, 13 déc. 2024

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

### Public concerné

- Directeurs financiers des EPS et des ESPIC et leurs adjoints
- Agents des services administratifs
- Personnels soignants, médico-techniques, techniques et généraux
- Assistants de gestion de pôle

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
[sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr) - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

4,5/5

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

### PRÉREQUIS

- ▶ Avoir des connaissances de base en comptabilité

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

#### Selon les sessions

**Jean-Claude Delnatte**, consultant formateur, Directeur d'établissement

**Françoise Malabat**, responsable budgétaire CH des Pyrénées

**Fabien Lebon**, expert en gestion économique et financière, CHU de Besançon

## Construire, mettre en œuvre et suivre son EPRD

Réf : F375



### OBJECTIFS

- Connaître les principes fondamentaux de la procédure budgétaire
- Maîtriser la démarche d'élaboration d'un EPRD

### PROGRAMME

- Replacer l'EPRD dans la stratégie de l'établissement
  - le lien entre budget et projet d'établissement
- Maîtriser les prérequis pour bâtir son EPRD
  - la T2A, la facturation
  - les grandeurs financières incontournables (résultat, CAF, FR, BFR, trésorerie, ratios)
  - le lien avec le PGFP
  - mise en application : lecture et interprétation d'un bilan
- S'inscrire dans la campagne budgétaire en cours
  - la loi de financement
  - le plan ONDAM
  - les nouveaux modes de financement
- Construire pas à pas son EPRD
  - les comptes de résultat, sa mise en application
- Valorisation de l'activité et calcul de la masse salariale
- le tableau de passage à la CAF
- le tableau de financement prévisionnel et son impact sur le FR
- Suivre et communiquer autour de l'EPRD
  - présenter son l'EPRD aux instances de l'établissement
  - maîtriser le suivi mensuel de son EPRD
  - construire le dialogue financier avec les pôles et les gestionnaires de crédit
- Clôturer son EPRD
  - anticiper son calendrier de clôture
  - préparer son rapport financier
- Atelier : construire la stratégie financière de son établissement

Durée 14h

Classe virtuelle	21, 22 mars 2024
Classe virtuelle	18, 19 juin 2024
Paris	19, 20 sept. 2024
Paris	4, 5 nov. 2024

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

### Public concerné

- Personnels de la direction des affaires financières
- Assistants de gestion de pôle

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

4,4/5

FINANCES



### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (exploitation des leviers stratégiques permis par l'EPRD)

### PRÉREQUIS

- Disposer de connaissances sur les budgets hospitaliers est conseillé. Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent préalablement suivre la formation F374 : Initiation aux finances hospitalières en M21

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Frédéric Frisch**, AAH aux Finances, CH Avison  
**Fabien Lebon**, expert en gestion économique et financière, CHU de Besançon

## Suivre et justifier l'évolution des dépenses de son pôle

### OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les mécanismes de la comptabilité des dépenses engagées
- ▶ Analyser par compte et par article les crédits disponibles
- ▶ Être en mesure de justifier auprès de la DAF les dépenses engagées de son service par rapport à l'EPRD

### PROGRAMME

- ▶ La comptabilité des dépenses engagées : principes généraux
  - la réglementation
  - les complémentarités avec le contrôle de gestion
  - les résumés infra annuels obligatoires et l'aide à la rédaction du rapport financier
- ▶ Les différentes phases de la tenue de la comptabilité des dépenses engagées
  - de l'inscription budgétaire au mandatement
  - les virements de crédits et les décisions modificatives
- ▶ L'importance d'engager également les recettes
- ▶ Présentation de l'EPRD : architecture, élaboration, suivi et exécution
- ▶ Le compte financier : maîtriser les écritures de fin d'exercice et la clôture des comptes
- ▶ Le système d'information au service de la gestion économique et financière
  - atelier : élaborer un tableau de suivi sous Excel : exemple par direction administrative et/ou par titre

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Un focus sur les recettes significatives

### PRÉREQUIS

- ▶ Avoir une connaissance minimale des finances hospitalières

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

#### Selon les sessions

**Thierry Clerget**, consultant formateur

**Fabien Lebon**, expert en gestion économique et financière, CHU de Besançon

Réf : F377



Durée 7h

Paris	17 juin 2024
Paris	6 nov. 2024
Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

### Public concerné

- Personnels des services acheteurs
- Cadres de pôle

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## Construire et gérer son plan annuel de trésorerie

Réf : F376



### OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les méthodes et les outils indispensables pour mettre en place une gestion active de la trésorerie

### PROGRAMME

- ▶ Appréhender les grandes notions d'analyse financière
  - les cycles d'investissement, de financement et d'exploitation
  - les grands équilibres financiers : analyse du bilan fonctionnel
  - les enjeux de la gestion de la trésorerie
- ▶ Positionner la gestion de la trésorerie dans le cycle budgétaire
  - l'EPRD : une approche budgétaire et financière
  - le décalage entre production, facturation et encaissement
- l'impact de l'EPRD sur le plan de trésorerie
- retour d'expérience
- analyse de décaissement/encaissement
- ▶ Gérer sa trésorerie
  - la consolidation du fond de roulement
  - la maîtrise : besoin en fonds de roulement
  - l'incidence des choix budgétaires et de gestion
  - le financement de sa trésorerie
- ▶ Ateliers : 12 cas pratiques

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Une approche concrète et opérationnelle qui s'appuie sur des retours d'expérience - La présentation d'un outil qui permet d'automatiser les prévisions de gestion de trésorerie

### PRÉREQUIS

- ▶ Disposer de connaissances sur les budgets hospitaliers est conseillé. Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent préalablement suivre la formation F374 : Initiation aux finances hospitalières en M21

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Marc Champion**, directeur adjoint des finances, GHT Yvelines Nord

Durée 14h

Classe virtuelle 6, 7 mars 2024  
Paris 13, 14 nov. 2024

Tarif adhérents 1 040 €  
Tarif non-adhérents 1 140 €

### Public concerné

- Directeurs des affaires financières
- Personnels de la direction des affaires financières
- Trésoriers et personnels de la trésorerie

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
[sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr) - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

4,6/5



## Préparer et organiser la clôture tout au long de l'année

### Le partenariat ordonnateur/comptable

Réf : F1109



#### OBJECTIFS

- Maîtriser la technique comptable des écritures réalisées en cours et en fin d'exercice pour préparer au mieux sa clôture dans le cadre d'un calendrier budgétaire raccourci

#### PROGRAMME

- Les opérations réalisées en routine en cours d'exercice
  - l'émission de titres
  - l'émission de mandats
  - la contre-passation des écritures de rattachement de charges, de produits, d'ICNE
  - les écritures à passer dès le début de l'exercice pour les provisions d'investissements amortissables
- les indispensables vérifications et rapprochements à mettre en place avec le comptable
- Les opérations comptables de fin d'exercice et les corrections de haut de bilan (ARE, CET, CNRACL)
  - les produits à recevoir et constatés d'avance, la sortie d'un bien du patrimoine, etc.
- Des exercices pratiques d'enregistrement des écritures comptables de fin d'exercice

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Exemples de tableaux servant de justificatifs aux écritures comptables et utiles dans votre dossier de clôture - Méthodologies d'évaluation des provisions et des produits à recevoir - Nombreux exercices et études de cas - Une formation pratique, essentielle pour comprendre comment travailler avec le comptable

#### PRÉREQUIS

- Maîtriser les fondamentaux de la construction budgétaire

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

##### Selon les sessions

- Patrick Coignet**, inspecteur divisionnaire, adjoint au comptable chargé de la trésorerie, CHU de Nice
- Fabien Lebon**, expert en gestion économique et financière, CHU de Besançon

Durée 14h

Paris 5, 6 juin 2024  
Paris 18, 19 nov. 2024

Tarif adhérents 1 040 €  
Tarif non-adhérents 1 140 €

#### Public concerné

- Personnels des directions des affaires financières
- Personnels des services administratifs

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4/5

## Rédiger son rapport financier

### les clés de lecture du compte financier

Réf : F1113



#### OBJECTIFS

- ▶ Rédiger l'annexe au compte financier et le rapport financier, conformément aux exigences de la fiabilisation et de la certification des comptes
- ▶ Approfondir l'analyse du compte financier et mettre en évidence les faits marquants de la gestion et l'évolution des comptes sur l'exercice

Durée 14h

Paris	5, 6 sept. 2024
Paris	10, 11 oct. 2024
Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

#### PROGRAMME

- ▶ Présentation du calendrier de fin d'exercice
    - la clôture des comptes
    - les différentes étapes de validation du compte financier
    - l'affectation des résultats
    - le planning de l'audit final à préparer avec les commissaires aux comptes (pour les EPS concernés)
  - ▶ La rédaction de l'annexe au compte financier
    - atelier : lecture collective d'un exemple d'annexe hospitalière validée par des commissaires aux comptes
  - ▶ La rédaction du rapport financier
- ▶ Tome 1 : rapport sur les comptes annuels
    - rappel des principales règles et méthodes comptables
    - analyser les évolutions du compte de résultat
    - le retour de l'analyse prospective du compte financier
  - ▶ Tome 2 : rapport sur l'exécution de l'EPRD
    - l'analyse de l'exécution des dépenses et des recettes
    - le financement des investissements
    - la gestion patrimoniale et financière
    - l'analyse de la dette

#### Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs des affaires financières
- Personnels de la direction des affaires financières

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,8/5

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Décryptage d'une annexe au compte financier nouveau format - Formation à l'approche en liste exigée du compte de résultat - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

#### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser les fondamentaux de la construction budgétaire

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

##### Selon les sessions

**Jean-Claude Delnatte**, consultant formateur, directeur d'établissement

**Vincent Pegeot**, directeur, CH Drôme Nord



## L'EPRD et l'analyse financière en hôpital de proximité

### OBJECTIFS

- ▶ Connaître les principes fondamentaux de la procédure budgétaire
- ▶ Optimiser la gestion financière de son établissement

### PROGRAMME

- ▶ Les modèles de financement modifiés
- ▶ L'état prévisionnel des recettes et des dépenses
  - définition et dimension financière
  - la nomenclature budgétaire
  - l'élaboration du compte de résultat prévisionnel
- ▶ La procédure d'élaboration et d'approbation de l'EPRD
- ▶ Le cadre de présentation budgétaire
- ▶ Le contenu de l'EPRD : les titres, chapitres et comptes d'exécution - cas pratique
- ▶ Comment affecter ses résultats : cas pratique
- ▶ Le suivi de l'exécution de l'EPRD
  - le principe de crédits évaluatifs, limitatifs et fongibles
- ▶ Le compte financier : comment le préparer en collaboration avec le comptable ?
- ▶ Comment remplir efficacement ses annexes
- ▶ Réaliser l'analyse financière: méthodes et outils
  - ateliers : cas pratiques

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

### PRÉREQUIS

- ▶ Disposer de connaissances sur les budgets hospitaliers est conseillé. Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent préalablement suivre la formation F374 : Initiation aux finances hospitalières en M21

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

Jean-Claude Delnatte, consultant formateur, directeur d'établissement

Réf : F555



Durée 14h

Paris 2, 3 oct. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

### Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Membres de la direction des affaires financières

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1)

### Éléments de langage

Réf : F1998



#### OBJECTIFS

- ▶ Acquérir en une journée les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI
- ▶ Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

Durée 7h

Classe virtuelle	11 mars 2024
Classe virtuelle	5 sept. 2024
Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

#### PROGRAMME

- ▶ La production des informations PMSI en hospitalisation MCO : les RUM et les RSS
- ▶ La facturation des activités d'hospitalisation MCO : les GHS
- ▶ La description de l'activité d'hospitalisation MCO : les GHM
- ▶ L'activité externe PMSI T2A
- ▶ L'organisation du recueil PMSI MCO

#### Public concerné

- Directeurs adjoints
- Contrôleurs de gestion
- Statisticiens
- Personnels des services administratifs
- Cadres administratifs
- Personnels des ARS

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices de codage

#### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

#### INTERVENANT(S)

Un médecin DIM en poste

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,2/5

FINANCES



## Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)

### Savoir exploiter la base de données PMSI - premier niveau d'analyse

Réf : F2002



#### OBJECTIFS

- ▶ Connaître les indicateurs utilisés en MCO, savoir les construire pour son établissement et les organiser en tableaux de bord
- ▶ Savoir repérer les dérives et les expliquer
- ▶ Savoir analyser les indicateurs les uns en fonction des autres

Durée 7h

Classe virtuelle 12 mars 2024

Classe virtuelle 6 sept. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

#### PROGRAMME

- ▶ Organisation et contenu de la base de données PMSI, les sources de données, la valorisation des séjours
- ▶ Repérer les données clés en fonction de vos besoins et construire les indicateurs correspondants
  - atelier : exercices sur poste de travail sur la base d'un fichier Excel de données, calcul de quelques indicateurs et élaboration d'un tableau de bord minimal
- ▶ Analyser des indicateurs et un tableau de bord
  - atelier : analyse des différents niveaux d'un case mix et de son évolution
  - application sur le taux de chirurgie ambulatoire et de son évolution

#### Public concerné

- Directeurs adjoints
- Contrôleurs de gestion
- Statisticiens
- Personnels des services administratifs
- Personnels des ARS

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Une formation centrée sur la pratique et de nombreuses mises en application (cf. programme)

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

#### Satisfaction participants

4,4/5

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

#### INTERVENANT(S)

Un médecin DIM en poste

## Le PMSI SMR expliqué aux personnels administratifs

### Éléments de langage

Réf : F1960



#### OBJECTIFS

- ▶ Acquérir en une journée les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI SMR
- ▶ Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

Durée 7h

Classe virtuelle 7 mars 2024

Classe virtuelle 5 sept. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

#### PROGRAMME

- ▶ La production des informations PMSI en hospitalisation SMR : les RHS et les SRHS, les variables et l'organisation du recueil
- ▶ La fonction de groupage en GME
- ▶ L'organisation des tarifs en SMR : les GMT, les différentes zones du tarif, la construction de la DMA
- ▶ La valorisation de l'activité externe en SMR

#### Public concerné

- Directeurs adjoints
- Contrôleurs de gestion
- Statisticiens
- Personnels des services administratifs
- Personnels des ARS

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques- Retours d'expérience - Exercices de codage

#### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

#### INTERVENANT(S)

Un médecin DIM en poste

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,6/5

FINANCES



## Mettre en œuvre votre plan d'actions après la venue du CAC

Réf : F1311



### OBJECTIFS

- ▶ Prendre en compte et mettre en œuvre les recommandations édictées dans le rapport du CAC
- ▶ Connaître les bonnes pratiques et le savoir-faire pour lever les réserves
- ▶ Se perfectionner sur les points de vigilance de chaque cycle

### PROGRAMME

- ▶ Analyser les conclusions du rapport du CAC de votre établissement
  - tenir compte des priorités
  - communiquer et informer les différentes directions opérationnelles
- ▶ Mettre en œuvre votre plan d'actions et maintenir la dynamique d'amélioration continue
  - vous organiser en mode projet pour gérer le dispositif : les bonnes pratiques
  - mettre à jour le plan d'actions initial, le cas échéant
- ▶ Lever les réserves : les bonnes pratiques sur les principales réserves
  - l'inventaire de l'actif
  - les stocks non comptabilisés dits déportés
  - les provisions (allocation de retour à emploi, pour litiges, etc.)
  - les dépréciations, créances et stocks
  - les subventions d'investissement
  - la justification des comptes de tiers
  - l'indépendance des exercices

### Public concerné

- Personnels de la direction des affaires financières
- Référents opérationnels certification des comptes
- Comptables publics hospitaliers
- Chefs de projet contrôle interne

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Formation-action "sur mesure" de 2 jours sur site + 1 jour hors site pour préparer de votre plan d'actions - Le formateur fera profiter l'établissement de la capitalisation de ses différentes expériences et pratiques - Le retour d'expérience d'un établissement certifié ou d'un commissaire aux comptes

### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser l'instruction budgétaire M21

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Cécile Thollot**, chargée de mission, appui aux opérations financières et comptables en lien avec la certification, GHT Yvelines Nord

## CONTACT

**Sophie**

**Millet :**

*Assistante de formation*

☎ 01 41 17 15 47

✉ sophie.millet@cneh.fr

## Réussir le déploiement d'un dispositif de contrôle interne dans son établissement

Réf : F1304



### OBJECTIFS

- Comprendre les apports du contrôle interne
- S'approprier la démarche opérationnelle et les outils pour mettre en œuvre le contrôle interne
- Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

### PROGRAMME

- Situer le contrôle interne
  - le contexte, les enjeux de la mise en oeuvre d'un contrôle interne au sein des EPS
  - les éléments de langage
- le contrôle interne, le contrôle interne comptable et financier, l'audit interne
- le référentiel de contrôle interne
- La démarche et les outils pour mettre en œuvre le contrôle interne
  - les principes structurants du contrôle interne et leur déclinaison (analyse des risques, cotation des risques, etc.)
- ateliers : déclinaison d'une cartographie du plan d'actions, construction de l'échelle de maturité des risques
- la mise en oeuvre opérationnelle et les facteurs de réussite du contrôle interne
- Retours d'expérience : les modèles de procédures, d'organigrammes fonctionnels et de grilles de séparation de fonctions
- Les perspectives du contrôle interne
  - le déploiement du contrôle interne et son évaluation
  - la mise en œuvre d'un service d'audit interne

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Formation opérationnelle étayée de nombreux exemples et retours d'expérience - Une méthodologie éprouvée - Exemples d'outils déployés - Documents de référence - La remise aux participants des outils d'aide au déploiement

### PRÉREQUIS

- Maîtriser l'instruction budgétaire M21

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Thibault Grellier**, responsable budgétaire et financier, CHI Lys Hyrôme  
**Guillaume Soulard**, responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

Durée 14h

Paris 9, 10 avr. 2024  
 Paris 30 sept. 2024 et 1 oct. 2024  
 Tarif adhérents 1 040 €  
 Tarif non-adhérents 1 140 €

### Public concerné

- Directions fonctionnelles concernées (achats, finances, RH, DAM)
- Responsables de cycles
- Chefs de projet contrôle interne
- Comptables publics hospitaliers

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

5/5



## Objectif certification des comptes

### Ce qu'il faut savoir pour bien se préparer

Réf : F1305



#### OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les exigences de la certification des comptes et ses impacts sur l'organisation et les pratiques
- ▶ Traiter les principaux points de vigilance cycle par cycle
- ▶ Acquérir une méthode de préparation
- ▶ Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

Durée 14h

Paris 19, 20 sept. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

#### PROGRAMME

- ▶ Comprendre le contexte et les enjeux de la certification des comptes
  - ▶ d'erreurs
- ▶ Adapter ses pratiques comptables
  - ▶ Se préparer étape par étape : retour d'expérience et méthode d'un établissement certifié
  - l'évolution de la M21 en rapport avec la fiabilisation des comptes
  - ▶ Les dossiers à mettre en place
  - la régularisation des comptes et la correction
  - ▶ La démarche et les outils pour mettre en place le contrôle interne comptable et financier

#### Public concerné

- Personnels de la direction des affaires financières et des services supports

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
[sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr) - 01 41 17 15 76

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Une approche complète qui permet d'aborder toutes les étapes de la certification pour chaque cycle - Nombreux exercices et études de cas - La remise aux participants des outils utiles à la préparation

#### Satisfaction participants

4,9/5

#### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser l'instruction budgétaire M21

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

##### Selon les sessions

**Marylène Vialaret**, responsable comptable et financière, CHU de Bordeaux

**Guillaume Soulard**, responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

## Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes

### Dossier de clôture, annexe et rapport financier

Réf : F1306



#### OBJECTIFS

- ▶ S'approprier les règles et méthodes comptables des opérations complexes
- ▶ Constituer un dossier de clôture structuré, centralisé et adapté aux demandes des commissaires aux comptes
- ▶ Savoir rédiger l'annexe et le rapport financier
- ▶ S'approprier toutes les étapes de la clôture des comptes

#### PROGRAMME

- ▶ Les principales étapes et écritures liées à la clôture des comptes : recensement, évaluation, documentation
  - le programme de travail à mettre en œuvre, cycle par cycle
  - les opérations de clôture et les corrections d'erreur et changements de méthodes
- ▶ Documenter la revue analytique des comptes de résultat
- ▶ La rédaction des documents à produire pour la clôture des comptes
  - le manuel de clôture
  - l'annexe au compte financier et le rapport financier
  - les instances
- ▶ La justification des comptes de bilan
- ▶ L'audit des comptes par le commissaire aux comptes

Durée 7h

Paris 4 oct. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

#### Public concerné

- Personnels de la direction des affaires financières
- Comptables publics hospitaliers

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Le retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve - La remise aux participants des documents présentés et un exemple de dossier de clôture

#### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser l'instruction budgétaire M21

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

##### Selon les sessions

**Marylène Vialaret**, responsable comptable et financière, CHU de Bordeaux

**Fabien Lebon**, expert en gestion économique et financière, CHU de Besançon

**Guillaume Soulard**, responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers



## Fiabiliser les immobilisations et les inventaires

Réf : F1307



### OBJECTIFS

- ▶ S'approprier les règles et méthodes comptables du cycle ainsi que la démarche du contrôle interne
- ▶ Comprendre les enjeux d'information au sein du cycle pour mieux le sécuriser
- ▶ Mettre en place le dossier de clôture sur le cycle
- ▶ Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

Durée 7h

Classe virtuelle 11 mars 2024  
 Classe virtuelle 11 juin 2024  
 Paris 4 nov. 2024

Tarif adhérents 520 €  
 Tarif non-adhérents 570 €

### PROGRAMME

- ▶ Rappels
  - les attentes du CAC
  - la place du SIH au sein du cycle
- ▶ Les leviers de la fiabilisation
  - les règles et méthodes comptables : périmètre, notions et définition d'un actif d'immobilisation en cours ; règles d'amortissement, valeur d'inventaire et illustration des principaux risques
  - distinction entre charges et immobilisations, approche par composants, etc.
- focus sur l'inventaire physique : méthode d'identification et de traçabilité des actifs valorisés, justification du patrimoine, illustrations (sorties d'actifs, etc.)
- ▶ Ateliers et exercices
  - analyse des forces et faiblesses (outil QuickAudit)
  - quels leviers de fiabilisation mettre en œuvre et comment ?
  - un exemple de plan d'actions correctives

### Public concerné

- Directions fonctionnelles (achats, finances, RH, DAM)
- Personnels de la direction des affaires financières,
- Chefs de projet contrôle interne
- Référents opérationnels certification des comptes
- Comptables publics hospitaliers

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - La remise aux participants de l'outil QuickAudit
- Les participants repartent avec l'autodiagnostic de leur cycle

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser l'instruction budgétaire M21

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### Satisfaction participants

4,8/5

### INTERVENANT(S)

**Guillaume Soulard**, responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

## Fiabiliser les achats et les stocks

Réf : F1308



### OBJECTIFS

- ▶ S'approprier les règles et méthodes comptables du cycle ainsi que la démarche du contrôle interne
- ▶ Comprendre les enjeux d'information au sein du cycle pour mieux le sécuriser
- ▶ Mettre en place le dossier de clôture sur le cycle
- ▶ Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

### PROGRAMME

- ▶ Rappels :
  - les attentes du CAC
  - la place du SIH au sein du cycle
- ▶ Les leviers de la fiabilisation
  - distinction entre charges et immobilisations, "cut-off" (indépendance des exercices)
  - les stocks dans les PUI et les unités de soin
- la construction du dossier de clôture du cycle achats et stocks
- ▶ Ateliers et exercices
  - analyse des forces et des faiblesses (outil QuickAudit)
  - quels leviers de fiabilisation mettre en œuvre et comment ?

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - La remise aux participants de l'outil QuickAudit
- Les participants repartent avec l'autodiagnostic de leur cycle

### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser l'instruction budgétaire M21

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Guillaume Soulard**, responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

Durée 7h

Classe virtuelle 12 mars 2024

Classe virtuelle 12 juin 2024

Paris 5 nov. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

### Public concerné

- Directions fonctionnelles concernées (achats, finances, RH, DAM)
- Personnels de la direction des affaires financières
- Chefs de projet contrôle interne
- Référents opérationnels certification des comptes
- Comptables publics hospitaliers

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



## Fiabiliser le cycle personnel

Réf : F1017



### OBJECTIFS

- ▶ S'approprier les règles et méthodes comptables du cycle ainsi que la démarche du contrôle interne
- ▶ Comprendre les enjeux d'information au sein du cycle pour mieux le sécuriser
- ▶ Mettre en place le dossier de clôture sur le cycle
- ▶ Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

### PROGRAMME

- ▶ Comprendre les attentes du CAC
- ▶ Les leviers de fiabilisation
  - fiabiliser les données RH au travers du SIH : contrôles embarqués, tests de cheminement
  - les contrôles clés au sein du cycle : entrée/sortie, impact des statuts, contrôle de la paie, bouclage des charges sociales
- ▶ Le dossier de clôture : éléments constitutifs et organisation
  - l'indépendance des exercices : valorisation de la dette sociale et provisions
  - le lien entre la paie et la comptabilité
- ▶ Ateliers et exercices
  - l'analyse des forces et des faiblesses (outil QuickAudit)
  - la base de l'outil QuickAudit
  - la valorisation des charges à rattacher et provisions, rapprochement entre paie et comptabilité

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - La réalisation d'un autodiagnostic du cycle - L'utilisation et la remise d'un outil spécifique d'autodiagnostic : QuickAudit

### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser l'instruction budgétaire M21

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Guillaume Soulard**, responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

Durée 7h

Classe virtuelle	13 mars 2024
Classe virtuelle	13 juin 2024
Paris	6 nov. 2024
Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

### Public concerné

- Directions fonctionnelles concernées (achats, finances, RH, DAM)
- Personnels de la direction des affaires financières
- Chefs de projet contrôle interne
- Référents opérationnels certification des comptes
- Comptables publics hospitaliers

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

5/5

## Fiabiliser le cycle recettes

Réf : F1018



### OBJECTIFS

- ▶ S'approprier les règles et méthodes comptables du cycle ainsi que la démarche du contrôle interne
- ▶ Comprendre les enjeux d'information au sein du cycle pour mieux le sécuriser
- ▶ Mettre en place le dossier de clôture sur le cycle
- ▶ Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

### PROGRAMME

- ▶ Comprendre les attentes du CAC
- ▶ Connaître les leviers de fiabilisation
  - fiabiliser les données au travers du SIH : les tests de cheminement
  - les contrôles clés au sein du cycle
- ▶ Le dossier de clôture : éléments constitutifs et organisation
  - la nécessité de structurer les recettes par nature
  - produire la méthodologie de valorisation des créances douteuses
- ▶ Ateliers et exercices
  - justifier les soldes des comptes
  - l'indépendance des exercices
  - analyse des forces et faiblesses (outil QuickAudit)
  - quels leviers de fiabilisation mettre en œuvre et comment ?
  - les bonnes pratiques pour savoir rédiger des procédures

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser l'instruction budgétaire M21

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Cécile Thollot**, chargée de mission, appui aux opérations financières et comptables en lien avec la certification, GHT Yvelines Nord

Durée 7h

Classe virtuelle 14 mars 2024  
 Classe virtuelle 14 juin 2024  
 Paris 7 nov. 2024

Tarif adhérents 520 €  
 Tarif non-adhérents 570 €

### Public concerné

- Directions fonctionnelles concernées (achats, finances, RH, DAM)
- Personnels de la direction des affaires financières
- Chefs de projet contrôle interne
- Référents opérationnels certification des comptes
- Comptables publics hospitaliers

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

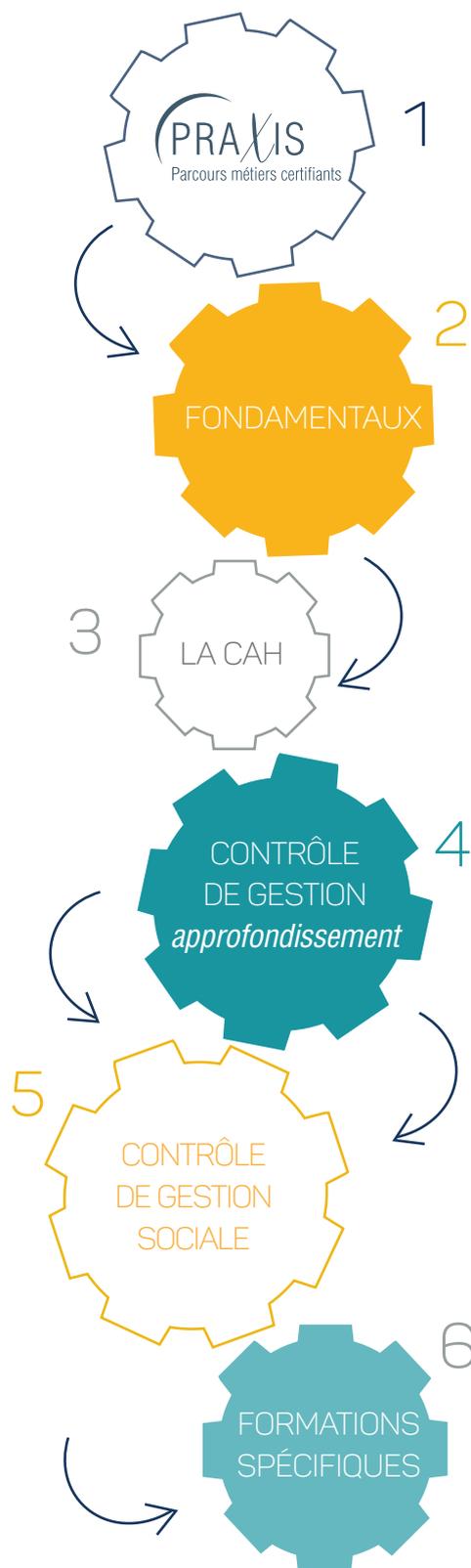
### Satisfaction participants

5/5





# CONTRÔLE DE GESTION



- Contrôleur de gestion - Réf. F901
- Contrôleur de gestion sociale - Réf. F1159

- Les fondamentaux du contrôleur de gestion - Réf. F383
- Le contrôle de gestion en SMR - Réf. F1098
- Le contrôle de gestion en psychiatrie - Réf. F2056
- Le contrôle de gestion des achats en GHT - Réf. F2059
- **NOUVEAU !** Mettre en œuvre le contrôle de gestion dans les établissements médico-sociaux - Réf. F1501

- Le retraitement comptable (RTC) - Réf. F768
- Produire le retraitement comptable en psychiatrie - Réf. F2057
- Produire le retraitement comptable en SMR - Réf. F2060
- Faire évoluer son fichier structure - Réf. F1502

- Animer le dialogue de gestion avec les pôles - Réf. F2055
- La prévision et le suivi des recettes d'activité en T2A - Réf. F1314
- Chirurgie, médecine ambulatoire et réhabilitation améliorée après chirurgie - Kit de mise en œuvre - Réf. F1303

- Prévoir et piloter sa masse salariale - Réf. F835
- Piloter efficacement sa masse salariale médicale - Réf. F1471
- Construire et utiliser ses tableaux de bord sociaux pour un pilotage stratégique - Réf. F1267
- De la production à l'analyse des tableaux de bord sociaux - Réf. F1499
- **NOUVEAU !** Piloter et réorganiser la masse salariale en ESMS - Réf. F1920
- **NOUVEAU !** Mettre en œuvre le contrôle de gestion dans les établissements médico-sociaux - Réf. F1501

- Réussir sa démarche tableaux de bord (Niveau débutant) - Réf. F1573
- Automatiser ses tableaux de bord (Niveau intermédiaire) - Réf. F1574
- Enrichir ses tableaux de bord (Niveau confirmé) - Réf. F1575



## FORMATIONS DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

Toutes nos formations sont déployables dans vos locaux aux dates qui vous conviennent

**Philippe Solivéri** Responsable de l'offre Finances et du Contrôle de gestion du CNEH  
☎ 06 77 52 24 28 ✉ philippe.soliveri@cneh.fr

Toutes nos formations sont déclinables sur site client pour un groupe de participants et sur mesure – contact@cneh.fr

## Les fondamentaux du contrôleur de gestion

### Mettre en place la comptabilité analytique hospitalière

Réf : F383



#### OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux pour un établissement hospitalier
- Maîtriser les étapes clés pour mettre en place une comptabilité analytique
- Construire sa boîte à outils
- Contrôler et analyser ses données

#### PROGRAMME

- Introduction : le métier de contrôleur de gestion à l'hôpital
- Le passage de la comptabilité générale à la comptabilité analytique hospitalière (CAH) : les liens avec le service financier
- La mise en place la CAH : les principales étapes
  - construire le fichier commun de structure (FICOM) : quels pièges éviter ?
  - mise en pratique : analyse critique et échanges autour des FICOM des stagiaires
  - imputer les charges et les produits
  - ventiler les charges indirectes
- L'élaboration des principaux outils du contrôleur de gestion et leurs finalités
  - les outils réglementaires au service des tutelles : le retraitement comptable (RTC)
    - mise en application : réalisation de quelques étapes simplifiées via des fichiers Excel®
  - les outils au service du dialogue interne : compte de résultat par pôle et tableaux de bord
    - mise en application : expression des besoins et conception de tableaux de bord d'un pôle clinique, service support (exemples)
  - Exploiter les résultats au service du dialogue de gestion
    - les outils de benchmarking pour analyser sa performance : ScanSanté, Base d'Angers (coûts par activité), ENC (coûts par séjour), Hospidiag
    - les outils complémentaires pour analyser sa rentabilité : CRéA , CRéO

Durée 14h

Classe virtuelle 4, 5 déc. 2023  
 Paris 29, 30 janv. 2024  
 Paris 30, 31 mai 2024  
 Paris 17, 18 oct. 2024  
 Classe virtuelle 2, 3 déc. 2024

Tarif adhérents 1 040 €  
 Tarif non-adhérents 1 140 €

#### Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Membres de la direction des affaires financières
- Assistants de gestion de pôle

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,8/5

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Les participants peuvent venir avec leur propre fichier structure pour élaborer un premier diagnostic - Mises en pratique - Nombreux exercices et études de cas en salle informatique - La remise aux participants des documents types

#### PRÉREQUIS

- Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

##### Selon les sessions

- Sandrine Rafini**, responsable du contrôle de gestion, CHI d'Aix-Pertuis  
**Gaëlle Quily**, responsable de la mission performance DOS, ARS Ile-de-France  
**Sophie Colasse**, responsable du contrôle de gestion, CHU de Nîmes



## Mettre en œuvre le contrôle de gestion dans les établissements médico-sociaux

Réf : F1501



### OBJECTIFS

- ▶ Appréhender les spécificités des établissements médico-sociaux
- ▶ Maîtriser la méthodologie et les outils pour mettre en œuvre le contrôle de gestion

Durée 7h

Classe virtuelle 22 janv. 2024

Classe virtuelle 4 juin 2024

Paris 20 nov. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

### PROGRAMME

- ▶ Passer de la comptabilité générale à la comptabilité analytique hospitalière (CAH) : les liens avec le service financier
  - les outils au service du dialogue interne : compte de résultat et tableaux de bord
- ▶ Analyser la réglementation en vigueur sur le contrôle de gestion du secteur médico-social
  - l'identification des indicateurs clés et les principaux ratios
- ▶ Les attentes des ESSMS en matière de contrôle de gestion
  - la rationalisation de la production d'indicateurs
  - l'identification des cibles à atteindre
  - la mise en forme des tableaux de bord

### Public concerné

- Toute personne en charge du développement d'un service de contrôle de gestion en établissement médico-social

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Mise à disposition d'une boîte à outils spécifique - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser les connaissances financières, budgétaires et institutionnelles liées au contrôle de gestion

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Antoine Coleu**, responsable de la Gestion du Temps de Travail – CHRU de Brest

## Le contrôle de gestion en psychiatrie

Réf : F2056



### OBJECTIFS

- ▶ Élaborer les principales briques du diagnostic territorial de santé mentale à partir de vos propres données
- ▶ Connaître l'ensemble des bases disponibles sur le champ psychiatrique, notamment à des fins de parangonage
- ▶ Consolider vos objectifs stratégiques
- ▶ Bâtir des propositions de contrats de pôle

### PROGRAMME

- ▶ Définitions, théories et concepts
- ▶ Les dimensions du contrôle de gestion en psychiatrie et leurs sources
- ▶ Établir le diagnostic territorial de santé mentale
  - qualifier le territoire de santé
  - identifier l'offre de soins
  - analyser l'activité y compris les taux de fuite (cartographie)
  - évaluer l'efficacité médico-économique des offreurs de soins
- ▶ Construire les objectifs à partir du diagnostic réalisé au niveau du territoire, d'un établissement, d'un pôle
  - définir les objectifs d'activité à partir d'indicateurs de consommation de soins
  - dimensionner les moyens afférents à partir de référentiels nationaux
  - décliner ces objectifs dans un PGFP et dans les contrats de pôles
  - un zoom sur :
    - le diagnostic territorial de santé mentale et l'outil Altasanté
    - le suivi de l'isolement et de la contention
  - ▶ Le RIMP expliqué par un DIM spécialisé en psychiatrie
    - des bases de données nationales pour se comparer

Durée 14h

Classe virtuelle 5, 6 févr. 2024  
Paris 21, 22 mai 2024  
Paris 5, 6 nov. 2024

Tarif adhérents 1 040 €  
Tarif non-adhérents 1 140 €

### Public concerné

- Directeurs des affaires financières
- Contrôleurs de gestion
- Médecins DIM
- Techniciens de l'information médicale

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

4,5/5

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices, ateliers mobilisant vos données et études de cas - Une co-animation DAF et médecin DIM - La remise de documents types

### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Gaël Leloup**, directeur adjoint en charge des finances et de l'analyse médico-économique, CH Drôme-Vivaraïs



## Le contrôle de gestion en SMR /SMR

Réf : F1098



### OBJECTIFS

- ▶ Identifier les outils essentiels d'un contrôle de gestion partenarial spécifique au champ SMR
- ▶ Comparer les coûts de production des activités de SMR au référentiel de l'ENCC
- ▶ Conduire des études médico-économiques basées sur la connaissance des organisations
- ▶ Rechercher la performance de son établissement sous toutes ses dimensions

Durée 14h

Paris 13, 14 mai 2024  
Paris 17, 18 sept. 2024

Tarif adhérents 1 040 €  
Tarif non-adhérents 1 140 €

### PROGRAMME

- ▶ Les grands axes de la réforme des modes de financement du secteur SMR
- ▶ Le rôle et l'utilité du contrôle de gestion médicalisé
- ▶ Les outils, méthodes et processus du contrôle de gestion
- ▶ L'analyse de la performance en établissement SMR
  - les modèles du balanced scorecard ou de l'Hospidiag
  - l'illustration par les indicateurs adaptés aux établissements SMR (activité, finances, qualité, organisation, RH)
- ▶ L'utilisation des indicateurs ATIH
- ▶ Les études médico-économiques d'aide à la décision en SMR
  - positionner son offre et l'objectiver à l'aide du PMSI SMR
  - s'appuyer sur l'analyse des chemins cliniques pour mesurer les coûts de prise en charge
  - mesurer l'impact économique d'un scénario d'activité

### Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Chefs de pôle
- Exécutifs de pôle
- Personnels du DIM
- Personnels de la direction des affaires financières

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

### PRÉREQUIS

- ▶ Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Gaëlle Quily**, responsable de la mission performance DOS, ARS Ile-de-France

### Satisfaction participants

4,4/5

## Le contrôle de gestion des achats en GHT

Réf : F2059



### OBJECTIFS

- Identifier la valeur ajoutée du contrôleur de gestion achats au service du pilotage du GHT
- Savoir reconnaître les potentiels de gains au moyen de la cartographie des achats
- Développer le dialogue grâce aux indicateurs performance et savoir les adapter à la stratégie du GHT

### PROGRAMME

- Pourquoi un contrôleur de gestion des achats ?
- Le point de départ : la cartographie des achats
  - qu'est-ce que la cartographie des achats ?
  - comment la construire ?
  - les outils d'analyse (Pareto, ABC, matrice achats)
  - mise en application : un cas pratique en séance
- Les gains : un support au dialogue de gestion et à la professionnalisation des achats
  - le Plan d'Action Achat territorial
  - les types d'effets induits
  - le dialogue avec la direction financière autour des gains budgétaires (versus gains achats)
- mise en application : exercice de calcul de gain
- Quels indicateurs pour quelle stratégie ?
  - les facteurs clés de succès d'un indicateur
  - des exemples d'indicateurs achats classés par thème
  - faire vivre l'indicateur dans le temps
  - mise en application : cas pratique d'identification d'indicateurs adaptés
- Le système d'information achats (SIHA) : l'outil au service de la fonction Achats
  - les attendus du contrôleur de gestion achats dans le choix et le déploiement d'un SIHA

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices - Ateliers ludiques - Pratiques et études de cas - Des retours d'expérience et des bonnes pratiques issues d'autres établissements hospitaliers

### PRÉREQUIS

- Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Sylvain Cabut**, contrôleur de gestion

Durée 14h

Paris 22, 23 avr. 2024

Paris 9, 10 sept. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

### Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Directeurs des services économiques
- Responsables des ressources matérielles
- Directeurs des achats
- Responsables des achats
- Acheteurs de marchés
- Gestionnaires de marchés
- Pharmaciens en charge des achats de produits de santé dans leur établissement
- Toute personne impliquée dans le processus Achat GHT

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



## Construire ses tableaux de bord, analyser et communiquer

### Niveau débutant

Réf : F1573



#### OBJECTIFS

- Identifier les étapes de construction d'un tableau de bord
- Analyser les informations produites dans un tableau de bord
- S'exercer à la communication autour des tableaux de bord.

#### PROGRAMME

- La méthodologie d'élaboration d'un tableau de bord
  - les différentes étapes pour construire un tableau de bord
  - mettre en forme le tableau de bord et le maintenir
  - Trois ateliers pour s'exercer :
    - atelier 1 : initier la trame du catalogue avec un tableau de bord choisi par les participants
    - atelier 2 : structurer les indicateurs de votre établissement
    - atelier 3 : documenter les indicateurs et construire une fiche méthodologique
- L'analyse du tableau de bord de l'établissement
  - Atelier 1 : analyse critique des tableaux de bord de votre établissement et les compléter le cas échéant par de nouveaux indicateurs croisés, des graphiques
  - Atelier 2 : construire une maquette simple type « 4 cadrans »
- Les fondamentaux de la communication à destination des contrôleurs de gestion
  - la communication orale, écrite, multimédia
  - les leviers de la communication
- atelier : avantages et inconvénients des différentes types de communication
- Structurer son analyse et la restituer
  - communiquer autour de la donnée médico économique
  - jeu de rôle : restituer oralement un jeu de tableaux de bord lors d'une réunion de pôle
- atelier 1 : mise en forme et rédaction des commentaires écrits
- atelier 2 : s'exercer à présenter à l'oral des tableaux de bord à un trio de pôle
- Retours d'expérience et ouverture

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Une pédagogie participative et de nombreux apprentissages autour de mises en situation et de jeux de rôle - Alternance d'apports théoriques et de mises en application

#### PRÉREQUIS

- Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

##### Selon les sessions

**Olivier Serre**, contrôleur de gestion/chargé de projet, ATIH, Service ENC

**Manuel Gomez**, responsable du contrôle de gestion du Groupement Hospitalier Nord-Dauphiné (GHND)

**Ekrel Ozden**, chef de projet/analyste, Business Intelligence (BI)

Durée 14h

Paris 26, 27 sept. 2024

Paris 10, 11 janv. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

#### Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Membres de la direction des affaires financières
- Assistants de gestion de pôle
- Cadres administratifs de pôle
- Chefs de pôle

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## Automatiser ses tableaux de bord avec Excel®

Niveau intermédiaire

Réf : F1574



### OBJECTIFS

- ▶ Savoir créer tous types de graphiques sous Excel®
- ▶ Savoir transformer une base de données en base exploitable pour créer un tableau de bord
- ▶ Automatiser son tableau de bord à partir des outils existants

### PROGRAMME

- ▶ Qu'est-ce qu'un bon tableau de bord, un bon graphique, un bon indicateur ?
  - les pré-requis de la construction d'un tableau de bord
  - exemples de différents tableaux en fonction de l'objectif recherché
- ▶ Création des différents types de graphique
  - les retraitements des bases de données avant l'utilisation dans un tableau de bord
  - mises en application
    - atelier : initier son tableau de bord
- ▶ Quel graphique pour quelle donnée ?
  - définition de sa stratégie et politique interne de communication du tableau de bord
- ▶ Atelier : créer son tableau de bord
  - intégration des indicateurs : ajouts de cibles et tendances
  - automatisation ou piste d'automatisation de son tableau de bord
  - améliorer ses tableaux de bord : analyse critique des tableaux de bord de chacun et propositions d'évolution

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas, à partir des tableaux de bord des participants
  - Remise aux participants : d'un modèle Excel® de tableau de bord avec graphiques pré-conçus, de tutoriels par graphique - Les participants repartent avec un modèle initialisé de tableau de bord personnalisé et des pistes d'amélioration pour leurs tableaux de bord existants

### PRÉREQUIS

- ▶ Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Yohann Carouge**, assitant contrôleur de gestion, GHT Val de Nord

Durée 14h

Paris 5, 6 févr. 2024  
Paris 4, 5 nov. 2024

Tarif adhérents 1 040 €  
Tarif non-adhérents 1 140 €

### Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Membres de la direction des affaires financières
- Assistants de gestion de pôle
- Cadres administratifs de pôle
- Responsables administratifs et techniques

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## Les tableaux de bord au service du dialogue de gestion

### Niveau confirmé

Réf : F1575



#### OBJECTIFS

- ▶ Définir et suivre des cibles d'activité pertinentes
- ▶ Construire et utiliser le dispositif de benchmark pour enrichir le dialogue de gestion
- ▶ Intégrer les résultats des études médico-économiques et permettre le suivi des projets

Durée 14h

Paris 4, 5 déc. 2023  
 Paris 25, 26 mars 2024  
 Paris 2, 3 déc. 2024

Tarif adhérents 1 040 €  
 Tarif non-adhérents 1 140 €

#### PROGRAMME

- ▶ Enrichir le dialogue de gestion et passer à un contrôle de gestion prospectif
  - cas pratique introductif : auto-évaluation du niveau de maturité du contrôle de gestion de votre établissement
  - construire et suivre des cibles d'activité pertinentes en lien avec l'EPRD
  - élaborer son propre dispositif de benchmark
  - cas pratiques et retours d'expérience sur des activités cliniques et médico-techniques
- ▶ Intégrer les résultats des études médico économiques et motiver les porteurs de projets
  - rappels des fondamentaux
  - panorama des bases de données médico économiques à visée comparatives : étudier le positionnement de l'établissement dans son environnement
- ▶ Atelier : réaliser une étude médico économique

#### Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Membres de la direction des affaires financières
- Assistants de gestion de pôle

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Pédagogie participative - Alternance d'apports théoriques et méthodologiques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

#### PRÉREQUIS

- ▶ Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

**Sophie Colasse**, responsable du contrôle de gestion, CHU de Nîmes  
**Olivier Serre**, contrôleur de gestion/chargé de projet, ATIH, Service ENC

## Faire évoluer son fichier de structure

### De la théorie à la pratique

Réf : F1502



#### OBJECTIFS

- ▶ Connaître les bonnes pratiques et les pièges à éviter
- ▶ Identifier les actions prioritaires pour améliorer son/ses fichiers de structure
- ▶ Construire sa boîte à outils

#### PROGRAMME

- ▶ Introduction : à quoi sert le fichier de structure ?
  - un prérequis pour le calcul des coûts
  - un outil central qui revêt de multiples usages (mouvements, activité, facturation, livraison, reporting, etc.)
- ▶ Optimiser le/les fichier(s) de structure existants
  - mise en application : échange des fichiers de structure des stagiaires et analyse critique
- ▶ Faire évoluer son/ses fichier(s) de structure
- ▶ Les outils et les bonnes pratiques
  - la gestion de la résistance au changement
  - mise en application : construction d'une boîte à outils

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Réalisation d'un cas pratique, fil conducteur, pouvant être reproduit en établissement
  - Les stagiaires sont invités à venir avec leur fichier de structure et leur balance comptable analytique par pôle/service/UF - Un kit d'outils

#### PRÉREQUIS

- ▶ Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

**Sophie Colasse**, responsable du contrôle de gestion, CHU de Nîmes

Durée 7h

Classe virtuelle 8 janv. 2024  
Paris 16 sept. 2024

Tarif adhérents 520 €  
Tarif non-adhérents 570 €

#### Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Personnels des services financiers
- Directeurs des finances
- Informaticiens en charge des logiciels administratifs (GAM, PMSI, GEF, etc.)

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,6/5



## Le retraitement comptable (RTC)

### OBJECTIFS

- ▶ Identifier les étapes clés de la construction d'une comptabilité analytique en coût complet et les appliquer au retraitement comptable (RTC)
- ▶ Acquérir une méthodologie pour remplir le logiciel ARCANH RTC
- ▶ S'approprier les nouveautés du RTC

### PROGRAMME

#### Le contexte

- ▶ La finalité de la démarche
  - ▶ Les étapes du retraitement comptable
  - ▶ L'analyse des résultats issus du RTC
    - apprendre à s'autocontrôler et évaluer la qualité de ses données
- échanger avec les tutelles : exemples d'utilisation par l'ARS
  - compléter l'analyse de la performance par des indicateurs et diffuser sur le terrain
  - ▶ Atelier sur poste de travail à partir d'un cas réel

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Un focus sur les travaux de l'ATIH en cours et les principales nouveautés (méthodologie, outil de recueil)

### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Sandrine Rafini**, responsable du contrôle de gestion, CHI d'Aix-Pertuis

Réf : F768



Durée 14h

Classe virtuelle 20, 21 juin 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

### Public concerné

- Personnels de la direction des affaires financières
- Contrôleurs de gestion
- Cadres administratifs de pôle

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

[sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr) - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

4,8/5

## Produire le retraitement comptable (RTC) en SMR

Réf : F2060



### OBJECTIFS

- Identifier les étapes clés de la construction d'une comptabilité analytique en coût complet et les appliquer au retraitement comptable (RTC)
- Acquérir une méthodologie pour remplir le logiciel ARCANH RTC
- S'approprier les nouveautés du RTC

Durée 14h

Paris 29, 30 mai 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

### PROGRAMME

- Le contexte, les enjeux et la finalité de la démarche
  - Les étapes du retraitement comptable
  - L'analyse des résultats issus du RTC
    - l'autocontrôle et l'évaluation de la qualité de ses données : contrôle historique; analyse des tableaux de contrôle restitués automatiquement par la plateforme
    - l'échange avec les tutelles : exemples d'utilisation
- par l'ARS
- les indicateurs complémentaires à l'analyse de la performance et leur diffusion sur le terrain
  - atelier interactif sur poste de travail à partir d'un cas réel
  - focus sur les travaux de l'ATIH en cours et les principales nouveautés (méthodologie, outil de recueil)

### Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Directeurs des affaires financières
- Personnels de la direction des affaires financières
- Médecins DIM
- Assistants de gestion de pôle

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Les participants viennent avec leurs données et manipulent l'outil ARCANH en salle informatique - Nombreux exercices et études de cas - Remise de fichiers d'aide à la production du RTC

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### PRÉREQUIS

- Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

### Satisfaction participants

5/5

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

Gaëlle Quily, responsable de la mission performance DOS, ARS Ile-de-France



## Produire le retraitement comptable (RTC) en psychiatrie

Réf : F2057



### OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la production du retraitement comptable (RTC)
- S'approprier les nouveautés du RTC
- Maîtriser les étapes clés de la construction du RTC
- Savoir contrôler la qualité de son RTC avant transmission à l'ARS

Durée 14h

Classe virtuelle 18, 19 juin 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

### PROGRAMME

- Rappels des fondamentaux de la comptabilité analytique, du contexte du RTC, des méthodes et outils
- Les nouveautés du RTC
- Bâtir son tableau analytique commun (TAC) : prise en main de l'outil et paramétrage
  - comment construire un fichier d'import
  - le paramétrage d'ARCAH RTC
  - atelier de mise en pratique sur la base des fichiers des stagiaires
- Accompagnement à la production du tableau analytique commun (TAC)
  - le plan comptable simplifié
  - les règles de déversement analytique
  - la possibilité de mobiliser le TIC
- La construction du TAC
- Les contrôles : ARCAH, VALID-RTC, contrôles de cohérence

### Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Directeurs des affaires financières
- Personnels de la direction des affaires financières
- Médecins DIM

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Mises en situation des participants : analyse des méthodes mises en œuvre et propositions d'actions d'amélioration et d'optimisation - Les participants viennent avec leurs données et manipulent l'outil ARCAH en salle informatique - Remise des fichiers d'aide à la production du RTC et des recommandations et bonnes pratiques en matière de structuration de l'information (base de données, traçabilité des OD, etc.) et de contrôle tout au long de la production du RTC

### PRÉREQUIS

- Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Gaëlle Quily**, responsable de la mission performance DOS, ARS Ile-de-France

### Satisfaction participants

4,8/5

## Animer en pratique le dialogue de gestion avec les pôles

### Mise en place et utilisation des outils du dialogue de gestion

Réf : F2055



#### OBJECTIFS

- ▶ Concevoir les tableaux de bord adaptés aux décideurs et aux opérationnels
- ▶ Savoir analyser les indicateurs de performance d'un pôle
- ▶ Étudier l'impact médico-économique des projets en fonction des problématiques terrain

Durée 14h

Paris 13, 14 mai 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

#### PROGRAMME

- ▶ Le positionnement du contrôleur de gestion à l'hôpital ?
- ▶ Analyser l'activité des pôles
  - concevoir des tableaux de bord utiles et utilisables par les pôles
  - atelier : construction en sous-groupes des maquettes de tableaux de bord pour les pôles cliniques, médico-techniques et les activités supports
- ▶ Compléter l'analyse des pôles par des diagnostics ponctuels issus des benchmarks
  - l'analyse des coûts des pôles médico-techniques
  - atelier : renseignement de différentes fiches en sous-groupes
  - l'analyse des coûts des pôles cliniques : se comparer à l'ENC
- atelier : analyse de la juste prescription des consommations médico-techniques sur la base du case-mix de l'établissement
- les bases pluridimensionnelles pour apprécier la performance globale du pôle
- ▶ Étudier des projets
  - choisir la méthode de calculs de prise de décision : coût complet ou coût marginal
  - la collecte et la fiabilisation des données
  - le calcul la marge et/ou du seuil de rentabilité
  - la rédaction d'une présentation synthétique
  - atelier : sur la base d'un scénario, réalisation du schéma du parcours patient et chiffrage du projet
- ▶ Atelier Benchmark : ENC, Base Angers et RTC
- ▶ Étude de projet avec études médico-économiques : une mise en pratique capacitaire

#### Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Personnels de la direction des affaires financières
- Personnels du DIM
- Cadres administratifs de pôle

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
[sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr) - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4/5

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Illustrations concrètes sous forme de retours d'expérience et d'exercices réalisés sur la base de données réelles
- Formation présentant des outils de benchmark et des retours d'expérience MCO

#### PRÉREQUIS

- ▶ Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion
- ▶ Information à prendre en compte : Formation présentant des outils de benchmark et des retours d'expérience MCO

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

Un médecin DIM

Et selon les sessions

Audrey Duburq, directeur contrôle de gestion-performance, CHRU de Lille

Caroline Laroumagne, responsable Pôle Financier Transversal HCL



## La prévision et le suivi des recettes d'activité en T2A

### La collaboration DIM/contrôle de gestion

Réf : F1314



#### OBJECTIFS

- ▶ Construire une prévision d'activité et de recettes en collaboration avec les pôles et le DIM
- ▶ Acquérir les clés d'analyse de l'information médicale pour des prévisions et un suivi réalistes
- ▶ Mettre en place des outils de suivi des prévisions d'activité et de recettes

#### PROGRAMME

- ▶ Comprendre le contexte réglementaire et managérial
  - les modalités de financement, la typologie des recettes
  - les enjeux de la communication DIM, DAF et contrôle de gestion
  - les enjeux de la contractualisation avec les pôles
- ▶ Élaborer collectivement les prévisions de recettes à partir d'analyses effectuées tout au long de l'année
  - les recettes issues de séjours
- mise en application : tableau de synthèse des prévisions d'activité et de recettes par regroupement de GHM
  - les autres recettes
  - retours d'expérience : les acteurs à mobiliser pour aboutir à une prévision affinée et le calendrier de travail
- ▶ La mobilisation des chefs de pôle pour des prévisions réalistes
- ▶ Suivre les prévisions : les données PMSI
  - décrypter l'information médicale : tableaux Ovalide, transmission des données ; atelier de lecture
  - maîtriser les tableaux de bord de suivi de l'activité et des recettes
  - connaître les leviers d'action d'optimisation des recettes
- ▶ Cas pratique réalisé en sous-groupe
  - mettre en œuvre les principales étapes d'élaboration et de suivi des prévisions d'activité et de recettes à partir des données d'un pôle
  - réaliser l'étude initiale à partir des données PMSI de comparaison (ENC-BDHF)

Durée 14h

Paris 23, 24 mai 2024

Paris 12, 13 sept. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

#### Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Directeurs des affaires financières
- Médecins DIM
- Exécutifs de pôle

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

5/5

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Exercices et études de cas - Des exemples d'outils de prévision et de suivi des recettes

#### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières et de la construction budgétaire

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

**Caroline Laroumagne**, responsable Pôle Financier Transversal HCL

**Bruno Aesch**, médecin DIM, CHU Tours

## Prévoir et piloter sa masse salariale non médicale

Réf : F835



### OBJECTIFS

- ▶ Faire de l'EPRD un véritable projet commun à la DRH
- ▶ Identifier et comprendre les composantes de la masse salariale et ses facteurs d'évolution
- ▶ Réaliser des prévisions de masse salariale fiables et argumentées
- ▶ Mettre en place des tableaux de bord de pilotage budgétaire de la masse salariale

### PROGRAMME

- ▶ Définition du contrôle de gestion RH
- ▶ Le projet d'EPRD et la DRH : méthodes de conduite du projet avec la DAF
- ▶ L'analyse rétrospective de la masse salariale et des effectifs
  - les composantes de la masse salariale
  - l'analyse de la masse salariale et de l'effectif n-1
- ▶ L'analyse prospective de la masse salariale et des effectifs
  - les facteurs d'évolution de la masse salariale
  - la modélisation des prévisions (illustration à l'aide d'un cas pratique et d'un outil développé avec le tableur)
- ▶ Le suivi budgétaire de la masse salariale et des effectifs
  - l'élaboration du TPER
  - la maîtrise des dépenses de personnel
  - la saisonnalisation du suivi budgétaire
  - un outil de gestion au service du pilotage des effectifs : le tableau entrées-sorties
  - la réalisation des tableaux de bord

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Des outils Excel® remis aux stagiaires

### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser les fondamentaux de la construction budgétaire

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

#### Selon les sessions

- Sonia Larid**, directrice administrative ORSNP, experte CNEH
- Alexandra Marcel**, chargée de mission ressources humaines, CH de Riom
- Antoine Coleu**, responsable de la Gestion du Temps de Travail – CHRU de Brest
- Monia Boubeker**, directrice des affaires médicales, CHU de Grenoble

Durée 14h

Paris	6, 7 déc. 2023
Classe virtuelle	29, 30 janv. 2024
Paris	16, 17 avr. 2024
Classe virtuelle	6, 7 juin 2024
Paris	2, 3 sept. 2024
Paris	4, 5 déc. 2024
Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

### Public concerné

- Directeurs et cadres des affaires financières
- Directeurs et cadres des ressources humaines
- Directeurs et cadres des affaires médicales
- Cadres administratifs

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

5/5



## Les outils pour piloter sa masse salariale non médicale

### Initiation

Réf : F1267



#### OBJECTIFS

- ▶ Construire des tableaux de bord sociaux pertinents et adaptés
- ▶ Améliorer les tableaux de bord sociaux existants

Durée 7h

Paris 19 févr. 2024  
Paris 16 oct. 2024

Tarif adhérents 520 €  
Tarif non-adhérents 570 €

#### PROGRAMME

- ▶ La méthodologie d'élaboration des tableaux de bord sociaux
  - les pistes d'amélioration en fonction des résultats des indicateurs
- ▶ Les composantes des tableaux de bord sociaux
  - l'identification des indicateurs clés et les principaux ratios de chaque domaine
  - l'utilisation des indicateurs existants dans le bilan social
  - la rationalisation de la production d'indicateurs
  - l'identification des cibles à atteindre
  - la mise en forme des tableaux de bord
- ▶ Le tableau de bord social, un outil de pilotage stratégique de la politique sociale
  - interprétation des données et identification des pistes d'amélioration
- ▶ Structurer ses commentaires
  - la communication sur les tableaux de bord sociaux
  - la pédagogie nécessaire autour des tableaux de bord sociaux
  - l'élaboration de conclusions opérationnelles et prospectives : l'analyse des tableaux de bord sociaux, la prise de décision
  - le suivi des décisions

#### Public concerné

- Directeurs des ressources humaines
- Cadres administratifs des ressources humaines
- Cadres de pôle
- Cadres de santé

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Les participants sont invités à apporter leurs tableaux de bord sociaux afin qu'ils soient étudiés durant la session - Nombreux exercices, études de cas et exemples de tableaux de bord sociaux - Remise d'outils

#### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion et de la comptabilité analytique hospitalière

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

**Antoine Coleu**, responsable de la Gestion du Temps de Travail – CHRU de Brest

## De la production à l'analyse des tableaux de bord sociaux Perfectionnement

Réf : F1499



### OBJECTIFS

- Capitaliser sur les tableaux de bords existants dans votre établissement pour les rendre plus pertinents et améliorer le dialogue de gestion

### PROGRAMME

- Rappel sur la méthodologie d'élaboration des tableaux de bord RH (clés de réussite pour bien construire les tableaux de bord et bien coordonner les différents indicateurs entre eux)
  - informatique)
    - comment interagir et interpréter les datas en fonction des résultats obtenus ?
    - quelles pistes d'amélioration ?
- Retours sur les tableaux de bord des stagiaires (ajustements et propositions)
- Analyser les tableaux de bord (atelier en salle)
  - Conduire un projet au sein du Contrôle de gestion sociale.

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et analyses de tableaux de bord - Des échanges et des retours d'expérience sur la mise en place des tableaux de bord sociaux avec les participants

### PRÉREQUIS

- Savoir construire des tableaux de bord ou avoir suivi la formation F1267 (Construire et utiliser ses tableaux de bord RH), ou le Praxis F1159 (Contrôleur de gestion sociale)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Antoine Coleu**, responsable de la Gestion du Temps de Travail – CHRU de Brest

Durée 7h

Paris	20 févr. 2024
Paris	17 oct. 2024
Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

### Public concerné

- Toute personne en charge du contrôle de gestion sociale non médical dans la fonction publique hospitalière

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



## Piloter efficacement sa masse salariale médicale Méthodes, outils et retours d'expérience

Réf : F1471



### OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les fondamentaux du fonctionnement budgétaire des EPS
- ▶ Maîtriser les outils de gestion des effectifs et de suivi budgétaire du personnel médical
- ▶ Se doter d'un outil de projection des effectifs médicaux et de suivi budgétaire
- ▶ Mettre en place un outil de suivi commun entre la DAM et la DAF
- ▶ Mettre en place des outils de pilotage de la performance

Durée 14h

Paris	4, 5 nov. 2024
Paris	28, 29 mars 2024
Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

### Public concerné

- Directeurs et Responsables des affaires médicales
- Attachés d'administration hospitalière
- Toute personne en charge de la gestion des personnels médicaux dans la fonction publique hospitalière

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

4,8/5

### PROGRAMME

- ▶ Introduction
  - les différentes missions des Directions des affaires médicales
  - les liens étroits à construire avec le contrôle de gestion, la DAF et le DIM pour mettre en place des outils de pilotage médico-économique
- ▶ Appréhender les fondamentaux du fonctionnement budgétaire des EPS
- ▶ Gérer et suivre la masse salariale médicale
  - la nomenclature comptable propre au PM
  - les opérations de clôture sur le PM
  - le pilotage de la masse salariale
- ▶ Piloter la performance
- ▶ Cas pratiques : gestion et suivi de la masse salariale, pilotage de la performance, dialogue de gestion, recrutement médico économique, maquette organisationnelle, nouvelles expériences
- ▶ Le système d'information sociale
  - le fichier commun de structure
  - les règles d'affectation analytique
  - la fiabilisation des données de personnel
- ▶ Construire des tableaux de bord RH
  - le contexte et enjeux des tableaux de bord RH, éléments de définition
  - la méthodologie de construction des tableaux de bord RH
- ▶ Les tableaux de bord RH, outils de pilotage
  - des exemples de tableaux de bord RH
  - le tableau de pôle automatisé
  - le suivi budgétaire
  - focus sur l'absentéisme
  - le cadran RH
  - cas pratiques
- ▶ Réaliser des diagnostics ciblés et utiliser les référentiels externes/benchmark

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Une mise en situation dans le cadre du dialogue de gestion - La remise d'outils de pilotage

### PRÉREQUIS

- ▶ Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

- Martine Cappe**, responsable de l'offre RH médicales au CNEH
- Monia Boubeker**, directrice des affaires médicales, CHU de Grenoble
- Antoine Coleu**, responsable de la Gestion du Temps de Travail – CHRU de Brest

## Piloter et réorganiser la masse salariale en ESSMS

Réf : F1920



### OBJECTIFS

- ▶ Analyser la structure en effectifs et proposer des organisations les mieux adaptées aux besoins des résidents
- ▶ Construire une maquette organisationnelle et calculer les effectifs cibles à partir de l'enveloppe allouée
- ▶ Conduire de nouveaux modèles organisationnels avec les équipes en favorisant la qualité des prises en charge des résidents mais aussi la qualité de vie au travail des professionnels
- ▶ Mettre en place un Plan action de lutte contre l'absentéisme

### PROGRAMME

- ▶ Introduction et présentation du cas concret
  - analyse SWOT du cas concret proposé
  - rappel des modalités de calcul des effectifs cibles, principes de la gestion des congés et de la posture managériale pour rendre des arbitrages
  - projection des maquettes organisationnelles aux effectifs cibles à l'échelle d'une unité
  - analyse de la structure en effectifs et modalités d'organisations
- réflexion et échanges sur les ratios en personnel et de leur utilisation
- réalisation de nouvelles maquettes organisationnelles dans la cadre d'effectifs cibles définis et analyse au regard de la charge en soins ou de travail
- management du projet et méthodologie adaptée
- définition d'indicateurs de suivis pour les résidents et les professionnels

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Nombreux cas pratiques - Positionnement/posture du manager - Méthodologie de réorganisation - La formation se déroule en s'appuyant sur les données d'un cas pratique d'un EHPAD et USLD

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Travaux en sous groupes - Mise en pratique de méthode de simulation - Fiche d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Marie Henry**, directrice adjointe du projet Nouvel Hôpital, CHU de REIMS  
**Thierry Brugeat**, coordonnateur général des soins, CHU de REIMS

### Public concerné

- IDEC
- Cadres de santé et cadres administratifs
- Cadres de pôle
- Toutes personnes ayant des fonctions d'encadrement

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### CONTACT

**Sophie Millet :**  
*Assistante de formation*

☎ 01 41 17 15 47

✉ sophie.millet@cneh.fr



# 6<sup>e</sup> Journée nationale afr

(Réf.F1425)

17 SEPTEMBRE 2024

Paris

5<sup>e</sup> Journée nationale

## Des Finances Hospitalières et du Contrôle de Gestion

18 SEPTEMBRE 2024



# FACTULEARN

CNEH

Essayez  
**gratuitement**  
pendant **15 jours**

**La formation de référence**  
des professionnels du bureau  
des entrées

- Un parcours de formation **en ligne et à distance**
- Pour les **nouveaux arrivants**
- Sur les **fondamentaux** de la facturation des soins hospitaliers

7430  
HEURES DE  
FORMATION

Vous venez d'intégrer un **NOUVEAU COLLABORATEUR** au sein de votre équipe des admissions ...

**FACTULEARN** est fait pour elle.lui !

Le parcours déroule **les connaissances indispensables** pour comprendre la mécanique et le vocabulaire de la facturation des soins en milieu hospitalier.

DE QUOI FAVORISER LA PROFESSIONNALISATION DES ÉQUIPES.

- Le **parcours intègre aussi la consolidation des acquis**, lors d'une demi-journée à distance, animée par un expert facturation.

FINANCES



**FACTULEARN** est accessible sur **abonnement annuel**.

## SOUPLESSE

Vous pouvez former autant de personnes que nécessaire, quand c'est nécessaire !

## SIMPLICITÉ

Vous transmettez au CNEH la liste des personnes à inscrire au fur et à mesure de vos besoins

## CONTACT



### Olivier WERY

Responsable de l'offre  
Accueil-Facturation-  
Recouvrement (AFR)  
du CNEH

Tél. 06 38 11 93 64

Email : olivier.wery@cneh.fr

## LES TARIFS

Les tarifs sont fonction du montant total des produits d'exploitation \*.

### 2 modalités :

- Produits d'exploitation **inférieurs à 70M€**
  - > **190 € par stagiaire** avec une durée de **trois mois**.
- À partir de **70M€**
  - > **abonnement annuel** entre 1 590 et 6 990 € quel que soit le nombre de stagiaires.

Nous consulter pour les Centres Hospitaliers Universitaires.

\* Indicateur HOSPIDIAG CI\_F1\_D Total des produits d'exploitation

## Tout connaître des règles de l'admission et de la facturation (MCO et SMR)

Réf : F557



### OBJECTIFS

- ▶ Situer l'environnement et décrire les principes de la facturation des soins par l'hôpital, en MCO comme en SMR
- ▶ Expliquer le vocabulaire de l'admission, de la facturation et du recouvrement
- ▶ Identifier et utiliser les règles de la prise en charge des frais de soins

Durée 14h

Paris 23, 24 mai 2024  
 Classe virtuelle 26, 27 sept. 2024  
 Paris 28, 29 nov. 2024

Tarif adhérents 1 040 €  
 Tarif non-adhérents 1 140 €

### PROGRAMME

- ▶ Les établissements hospitaliers et la facturation des soins
  - quelles prestations facturées et pourquoi ? Les tarifs de soins, la T2A et la DMA
  - l'assurance maladie obligatoire en France : régimes, caisses, risques
  - les assurances maladie complémentaires et la couverture santé solidaire (C2S)
  - le processus Admission-Facturation-Recouvrement : qui fait quoi (DIM, trésorier, service de soins, etc.) ?
  - le programme SIMPHONIE (avec FIDES, ROC, CDRI, etc.)
- ▶ L'identitovigilance, fonction primordiale lors de l'admission
- ▶ Les droits des usagers
- ▶ Assurés et couvertures sociales
  - la protection universelle maladie (PUMa)
  - l'affiliation des assurés et de leurs ayants droit, la justification et la consultation des droits
  - définitions du vocabulaire de la facturation des soins : ticket modérateur, forfait journalier, code gestion, présomption, etc.
  - les assurances sociales (maladie, maternité et accident du travail) et leurs règles de prise en charge (ALD, invalidité, actes « exonérant », etc.)
  - le parcours de soins coordonnés en soins externes
  - les prises en charge spécifiques (IVG, détenus, etc.)
- ▶ La prise en charge des soins des non-assurés sociaux en France
  - l'AME et les soins urgents
  - les conventions internationales
- ▶ Le « contentieux »

### Public concerné

- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation
- Personnels du bureau des admissions-facturation
- Secrétaires médicales

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
[sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr) - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

4,7/5

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ En E-learning, exposés suivis de quiz - En présentiel, exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Cas pratiques : calcul des parts AMO, AMC et patient - Un déroulé pédagogique coïncidant avec le processus AFR tel que décrit par l'ANAP

### PRÉREQUIS

- ▶ Requiert une expérience de quelques semaines au bureau des entrées ou en point d'admissions

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

### INTERVENANT(S)

Selon les sessions :

**Névine Bréhaut**, chargée de mission FIDES, AP-HP

**Corinne Villette**, cadre admissions-facturation CHU de Nantes

**Audrey Legrain**, coordinatrice de la facturation et du recouvrement, CHU de Lille

## Tout connaître des règles de l'admission et de la facturation (Psychiatrie)

Réf : F1394



### OBJECTIFS

- ▶ Situer l'environnement et décrire les principes de la facturation des soins par l'hôpital en psychiatrie, avec la spécificité des soins sans consentement
- ▶ Expliquer le vocabulaire de l'admission, de la facturation et du recouvrement
- ▶ Identifier et utiliser les règles de la prise en charge des frais de soins

Durée 14h

Paris 3, 4 oct. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

### Public concerné

- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation
- Personnels du bureau des admissions-facturation
- Secrétaires médicales

### Accessibilité

Référénte Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

4,7/5

### PROGRAMME

- ▶ Les établissements hospitaliers et la facturation des soins
  - quelles prestations facturées et pourquoi ? Les tarifs de soins
  - l'assurance maladie obligatoire en France : régimes, caisses, risques
  - les assurances maladie complémentaires et la couverture santé solidaire (C2S)
  - le processus Admission-Facturation-Recouvrement : qui fait quoi (DIM, trésorier, service de soins, etc.) ?
  - le programme SIMPHONIE (avec FIDES, ROC, CDRI, etc.)
- ▶ Les soins sans consentement et l'admission en psychiatrie
- ▶ L'identitévigilance, fonction primordiale lors de l'admission
- ▶ Les droits des usagers
- ▶ Assurés et couvertures sociales
  - la protection universelle maladie (PUMA)
  - l'affiliation des assurés et de leurs ayants droit, la justification et la consultation des droits
  - définitions du vocabulaire de la facturation des soins : ticket modérateur, forfait journalier, code gestion, présomption, etc.
  - les assurances sociales (maladie, maternité et accident du travail) et leurs règles de prise en charge (ALD, invalidité, actes « exonérant », etc.)
  - le parcours de soins coordonnés en soins externes
  - les prises en charge spécifiques (détenus, etc.)
- ▶ La prise en charge des soins des non-assurés sociaux en France
  - l'AME et les soins urgents
  - les conventions internationales
- ▶ Le « contentieux »

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ En E-learning, exposés suivis de quiz - En présentiel, exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Cas pratiques : calcul des parts AMO, AMC et patient - Un déroulé pédagogique coïncidant avec le processus AFR tel que décrit par l'ANAP - 2 heures de formation en e-learning pour préparer la session en présentiel

### PRÉREQUIS

- ▶ Requiert une expérience de quelques semaines au bureau des entrées ou en point d'admissions

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

### INTERVENANT(S)

Valérie Guyot-Corlieu, cadre administratif Centre Hospitalier Sud-Francilien



## La facturation aux AMC et le projet ROC

### Mieux connaître la facturation des soins aux "mutuelles"

Réf : F1391



#### OBJECTIFS

- Différencier les organisations et offres de l'assurance maladie complémentaire
- Décrire les dispositifs de tiers payant à l'AMC
- Identifier les enjeux du projet ROC pour les EPS et ESPIC

Durée 7h

Classe virtuelle 26 sept. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

#### PROGRAMME

- Les acteurs de l'assurance maladie complémentaire
  - les organismes d'assurance et les délégations
  - les opérateurs de tiers-payant et leurs liens avec les assureurs santé
  - le poids de l'hospitalier dans l'activité des assurances complémentaires
- Les relations entre les établissements et les assurances complémentaires
  - les prises en charge et le rapprochement avec la facture
    - le conventionnement hospitalier
    - les circuits de facturation
- Les évolutions attendues du projet ROC
  - les objectifs en termes de conventionnement et de facturation
  - un bouquet de services délivrés en ligne par les assurances maladie complémentaires
  - les retours d'expérience des premières expérimentations

#### Public concerné

- Directeurs des affaires financières et/ou recettes
- Personnels d'encadrement du bureau des admissions/facturation

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Une formation assurée par un professionnel de l'assurance maladie complémentaire impliqué dans le projet ROC

#### PRÉREQUIS

- Requiert une expérience de quelques mois en direction ou encadrement du secteur finances/recettes/bureau des entrées

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

**Karine Gobert**, cheffe de projet, Département des Systèmes d'Information et de santé, Mutualité Française

#### Satisfaction participants

4,5/5

## 5 enseignements essentiels sur l'expérimentation FIDES séjours

### Se préparer à la facturation directe des hospitalisations MCO

Réf : F1316



#### OBJECTIFS

- Identifier les enjeux et les risques de la facturation directe des séjours
- Transposer dans son établissement les retours d'expérience d'un pair expérimentateur

Durée 7h

Classe virtuelle 27 sept. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

#### PROGRAMME

- Rappels sur le dispositif actuel de valorisation des séjours d'hospitalisation MCO
  - les grandes règles de valorisation des séjours
  - le rôle des acteurs internes dans la chaîne de facturation hospitalière
  - la valorisation et la facturation des séjours : Part AMO, AMC et patient
  - le processus comptable et le traitement des factures par l'Assurance maladie
  - les contrôles effectués par l'Assurance maladie et le délai de prescription
  - l'impact de la facturation directe des séjours sur la trésorerie de l'établissement
- Le processus de production, de traitement et de transmission des informations avec FIDES séjours
  - les fichiers et logiciels utilisés
  - les évolutions organisationnelles à prévoir
  - l'adaptation et la fiabilisation des systèmes d'information
  - le développement des compétences et l'accompagnement des équipes
  - les points critiques et les contrôles à mettre en place : mouvements, PIE, ALD, etc.
  - évaluation des risques financiers et conseils pour établir un diagnostic de sa chaîne de facturation des séjours
- FIDES séjour vu par un établissement expérimentateur
  - les structures de pilotage et opérationnelles
  - la coordination entre le DIM et les services de facturation
  - les rejets constatés

#### Public concerné

- Directeurs des affaires financières et/ou recettes
- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation
- Médecins DIM
- TIM

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Une formation animée par une intervenante qui participe à l'expérimentation FIDES séjours

#### PRÉREQUIS

- Requiert une connaissance minimale des modalités actuelles de valorisation et de facturation des séjours MCO en secteur "Ex-DG"

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

Un cadre d'un établissement expérimentateur



## Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO

### Les données qui vont intéresser les administratifs

Réf : F1592



#### OBJECTIFS

- ▶ Rassembler les connaissances sur le processus de déclaration et de valorisation de l'activité MCO
- ▶ Définir les termes métiers rencontrés dans les tableaux OVALIDE MCO
- ▶ Sélectionner et utiliser les tableaux OVALIDE MCO les plus pertinents pour analyser la qualité de la couverture sociale et la valorisation T2A

Durée 7h

Classe virtuelle 14 nov. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

#### PROGRAMME

- ▶ Les activités et les étapes du processus de valorisation des séjours MCO
  - les activités et les étapes du processus déclaratif en MCO
  - les données : informations médicales, informations de couverture sociale
  - le principe du chaînage des informations et la nécessaire collaboration DIM-bureau de facturation
  - les fichiers et outils utilisés pour la déclaration d'activité et sa valorisation : VIDHOSP, RSS, FICHCOMP, RSFACE (pour les soins externes)
- ▶ avec les logiciels GENRSA, MAGIC et PREFACE
  - analyse des fichiers « log » pour comprendre le rejet de certains séjours ou de certaines MO
- ▶ Vue d'ensemble des tableaux OVALIDE
  - le guide de lecture des tableaux
  - la structuration des tableaux
  - définition des termes spécifiques à OVALIDE
- ▶ Focus sur les tableaux OVALIDE les plus utiles
  - les tableaux relatifs à la couverture sociale et à la valorisation des activités
- ▶ Les logiciels VisualValo (séjours, ACE et Lamda)

#### Public concerné

- Personnels qualifiés du bureau des admissions-facturation
- Personnels qualifiés des ARS
- Contrôleurs de gestion

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,4/5

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratiques avec l'outil VIDHOSPIT, tirés des données OVALIDE des établissements participants (se munir de ses codes E-PMSI)

#### PRÉREQUIS

- ▶ Requiert une connaissance minimale des modalités actuelles de valorisation et de facturation des séjours MCO en secteur "Ex-DG"

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

Olivier Wery, responsable de l'offre Accueil-Facturation-Recouvrement (AFR) du CNEH

## La facturation des soins et VIDHOSP expliqués aux DIM

### Un éclairage basé sur VIDHOSP

Réf : F1393



#### OBJECTIFS

- Situer la contribution du service admissions-facturation au processus de valorisation de l'activité
- Décrire le contenu du fichier VIDHOSP et en expliquer les termes
- Traduire le vocabulaire métier du bureau des admissions-facturation

Durée 7h

Classe virtuelle 26 sept. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

#### PROGRAMME

- Le contexte et les enjeux des modes de financement à l'hôpital
  - la prise en charge des frais de soins en France et ailleurs : que paient les patients ? que facture-t-on ?
  - le tiers payant obligatoire et facultatif et le fonctionnement de la facturation en secteur libéral et en secteur public
  - les acteurs et le rôle de chacun
- Le fichier VIDHOSP et les tableaux OVALIDE
  - les modalités de prise en charge des frais de soins sont illustrées à partir du contenu du fichier
- VIDHOSP et du manuel du logiciel MAGIC
  - les tableaux OVALIDE de la couverture sociale (RANO, CRANO, etc.)
- Le processus d'admission, la facturation et le recouvrement (AFR)
  - les activités, les organisations, les modalités de facturation (dont FIDES) et le recouvrement
  - la facturation directe « FIDES »
- Perspective et avenir
  - le programme national SIMPHONIE pour simplifier le parcours patient et dématérialiser les échanges d'informations

#### Public concerné

- Médecins DIM
- Ingénieurs et techniciens du DIM

#### Accessibilité

Référénte Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Cas pratiques avec l'outil VIDHOSPIT, tirés des données OVALIDE des établissements participants (se munir de ses codes E-PMSI) - 1 heure de modules e-learning thématiques pour préparer la session en présentiel

#### PRÉREQUIS

- Requiert une connaissance minimale des modalités actuelles de valorisation et de facturation des séjours MCO en secteur "Ex-DG"

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

**Névine Bréhaut**, chargée de mission FIDES, AP-HP



## Se professionnaliser sur les dépôts de biens

Réf : F778



### OBJECTIFS

- ▶ Intégrer les éléments de sa responsabilité personnelle et pécuniaire dans le quotidien des dépôts
- ▶ Définir le cadre réglementaire de la régie de dépôts
- ▶ Décrire les opérations adaptées aux inventaires

### PROGRAMME

- ▶ La spécificité du dépôt de deniers privés
- ▶ La notion d'objet déposable
- ▶ Le rôle des différents intervenants
- ▶ Les aspects pratiques de la régie de dépôt
- ▶ Les difficultés et contraintes : retours d'expérience
- ▶ La restitution ou l'abandon des objets et valeurs
- ▶ Les responsabilités des intervenants

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Retours d'expérience - Etudes de cas

### PRÉREQUIS

- ▶ Requiert une expérience de quelques mois au bureau des entrées ou en point d'admissions

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Patrick Coignet**, inspecteur divisionnaire, adjoint au comptable chargé de la trésorerie, CHU de Nice

Durée 7h

Paris 27 nov. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

### Public concerné

- Personnels chargés de la réception et de la restitution des objets, dépôts et valeurs

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## Maîtriser la tarification des actes externes hospitaliers

### Utiliser les nomenclatures NGAP, CCAM et NABM

Réf : F2330


 2 jours

#### OBJECTIFS

- ▶ Rassembler les connaissances indispensables pour maîtriser la tarification des soins externes hospitaliers
- ▶ Intégrer le vocabulaire employé par les nomenclatures pour la tarification des actes externes hospitaliers
- ▶ Utiliser de façon adaptée les règles de tarification en vigueur dans les nomenclatures ad'hoc

#### PROGRAMME

- ▶ Les nomenclatures d'actes
  - leur raison d'être en tant qu'outil de recensement et de tarification de l'activité
  - la NABM, la NGAP et la CCAM et leur champ d'application respectif
  - la convention médicale et les logiques tarifaires
  - les grandes règles de cotation des actes (incompatibilités, limitations, majorations, etc.) et leurs exceptions
- ▶ La NABM
  - Les actes de laboratoire
- ▶ La NGAP
  - les actes cliniques des médecins ; les tarifs de base, les tarifs spéciaux (dont ceux liés au parcours de soins)
- ▶ Les actes des professionnels non médicaux
- ▶ La CCAM
  - définition des termes : acte global, phase, activité, modificateur, association d'actes, etc.
  - l'emploi des modificateurs et des associations d'actes CCAM
- ▶ La cotation des actes en fonction des professionnels et de l'activité
  - les actes réalisés par les médecins, hors imagerie
  - les actes réalisés par les sages-femmes
  - les actes d'imagerie
  - les actes bucco-dentaires
  - les actes des auxiliaires médicaux

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Retours d'expérience - Etudes de cas liés à la pratique des consultations programmées et des urgences : facturation d'actes multiples, facturation dans le cas du parcours de soins, etc.

#### PRÉREQUIS

- ▶ Une expérience d'au moins quelques semaines en milieu hospitalier, confrontée à la tarification/facturation des actes externes

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

Stéphane Martin, responsable admissions-facturation, CHI de Compiègne-Noyon

Durée 14h

Paris 21, 22 mars 2024

Paris 28, 29 nov. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

#### Public concerné

- Personnels impliqués dans le codage des actes externes : médecins, cadres et secrétaires médicales des services de consultation et des urgences
- Personnels impliqués dans la facturation des soins externes : médecins DIM, TIM, personnels et cadres du bureau des admissions/facturation

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,9/5

FINANCES



## Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO

### Les données qui vont intéresser le DIM

Réf : F1227


 2 jours

#### OBJECTIFS

- ▶ Rassembler les connaissances sur le processus de déclaration et de valorisation de l'activité MCO
- ▶ Définir les termes métiers rencontrés dans les tableaux OVALIDE MCO
- ▶ Sélectionner et utiliser les tableaux OVALIDE MCO les plus pertinents pour analyser l'activité et la valorisation T2A

Durée 14h

Paris 26, 27 sept. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

#### PROGRAMME

- ▶ Les activités et les étapes du processus de valorisation des séjours MCO
  - les activités et les étapes du processus déclaratif en MCO
  - les données : informations médicales, informations de couverture sociale
  - le principe du chaînage des informations et la nécessaire collaboration DIM-bureau de facturation
  - les fichiers et outils utilisés pour la déclaration d'activité et sa valorisation : VIDHOSP, RSS, FICHCOMP, RSFACE (pour les soins externes) avec les logiciels GENRSA, MAGIC et PREFACE
- analyse des fichiers « log » pour comprendre le rejet de certains séjours ou de certaines MO
- ▶ Vue d'ensemble des tableaux OVALIDE
  - le guide de lecture des tableaux
  - la structuration des tableaux
  - définition des termes spécifiques à OVALIDE
- ▶ Focus sur les tableaux OVALIDE les plus utiles
  - les tableaux relatifs à l'activité pour l'analyse de la DMS, du casemix, des diagnostics, des actes, etc.
  - les tableaux relatifs à la qualité des données d'activité (score qualité et son interprétation)
- ▶ Les logiciels VisualValo (séjours, ACE et Lamda)

#### Public concerné

- Médecins DIM
- Ingénieurs et techniciens du DIM
- Personnels qualifiés des ARS
- Contrôleurs de gestion

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Des cas pratiques tirés des données OVALIDE des établissements participants (se munir de ses codes E-PMSI)

#### PRÉREQUIS

- ▶ Requiert une connaissance minimale des modalités actuelles de valorisation et de facturation des séjours MCO en secteur "Ex-DG"

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

Dr Arnaud Etienne, médecin DIM, ARS Grand Est

## Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE SMR

### Les données qui vont intéresser le DIM

Réf : F1390


 2 jours

#### OBJECTIFS

- ▶ Rassembler les connaissances sur le processus de déclaration et de valorisation de l'activité SMR
- ▶ Définir les termes métiers rencontrés dans les tableaux OVALIDE SMR
- ▶ Sélectionner et utiliser les tableaux OVALIDE SMR les plus pertinents pour analyser l'activité et la valorisation DMA

Durée 14h

Paris 3, 4 oct. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

#### PROGRAMME

- ▶ Les activités et les étapes du processus de valorisation des résumés hebdomadaires SMR
  - les activités et les étapes du processus déclaratif en SMR
  - les informations du résumé hebdomadaire
  - les fichiers et outils utilisés pour la déclaration d'activité et sa valorisation : VIDHOSP, RHS, FICHCOMP, RSFACE (pour les soins externes) et les logiciels GENRHA, AGRAF, MAGIC et PREFACE
  - l'analyse des fichiers « log » pour comprendre le rejet de certains séjours ou de certaines MO
- le principe du chaînage des informations
- ▶ Vue d'ensemble des tableaux OVALIDE
  - le guide de lecture des tableaux
  - la structuration des tableaux
  - définition des termes spécifiques à OVALIDE
  - focus sur les tableaux OVALIDE les plus utiles
  - les tableaux relatifs à l'activité pour l'analyse de la DMS, du case-mix, des diagnostics, des actes CSARR, des scores AVQ, etc.
  - les tableaux relatifs à la qualité des données d'activité : score qualité et son interprétation

#### Public concerné

- Médecins DIM
- Ingénieurs et techniciens du DIM
- Personnels qualifiés des ARS
- Contrôleurs de gestion

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Des cas pratiques tirés des données OVALIDE des établissements participants (se munir de ses codes E-PMSI)

#### PRÉREQUIS

- ▶ Requiert une connaissance minimale des modalités actuelles de valorisation et de facturation des séjours SMR en secteur "Ex-DG"

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

Dr Delphine Nidegger, médecin DIM, AP-HP



## Comprendre et traiter les rejets B2

### Maîtriser son contentieux FIDES

Réf : F2329



#### OBJECTIFS

- Expliquer les principes et la structure de la norme de facturation B2
- Mettre en pratique les connaissances indispensables à la compréhension des rejets
- Utiliser les clés pour traiter efficacement les rejets B2 et les prévenir

#### PROGRAMME

- Le système de télétransmission et la messagerie sécurisée
  - les flux aller B2 et les flux retour NOEMIE
  - les flux comptables vers la Trésorerie
- Les spécifications de la norme B2
  - la structure de la norme : illustrations à l'aide d'exemples
  - les correspondances entre l'encodage « budget global » actuel et l'encodage B2
- Les multiples causes de rejet et leur correction
  - les contrôles réalisés par l'Assurance Maladie et le dictionnaire des rejets IRIS
  - le parcours de soins coordonnés, cause fréquente de rejet
  - les rejets sur les droits : caisse gestionnaire, risque, etc.
  - les rejets sur les actes : tarifs, codes association, etc.
  - les règles de facturation
  - les rejets de paramétrage
- Cas pratiques

Durée 14h

Paris 6, 7 juin 2024

Paris 10, 11 oct. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

#### Public concerné

- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation
- Gestionnaires de paramétrage des logiciels de facturation
- Gestionnaires des rejets B2

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratiques liés aux rejets habituellement rencontrés - L'approche complémentaire de deux formateurs de terrain, un professionnel du recouvrement en Trésorerie et un responsable des admissions/facturation aguerri

#### PRÉREQUIS

- Requiert une expérience de quelques semaines au bureau des entrées

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En fin de formation : quiz et questionnaire d'évaluation à chaud

#### INTERVENANT(S)

**Marie Marchand**, responsable du contentieux et du recouvrement, CHRU de Nancy

## Se professionnaliser sur les régies

Réf : F373



### OBJECTIFS

- ▶ Intégrer les éléments de sa responsabilité personnelle et pécuniaire dans le quotidien de la régie
- ▶ Définir le cadre réglementaire des régies d'avances et des régies de recettes
- ▶ Expliquer le vocabulaire propre aux régies
- ▶ Utiliser les écritures comptables nécessaires au fonctionnement des régies

### PROGRAMME

- ▶ Les régies dans leur contexte financier à l'hôpital public
- ▶ Le rôle des régies dans la facturation des soins hospitaliers
- ▶ Le principe de séparation ordonnateur/comptable et les moyens du comptable
- ▶ Les différents intervenants : régisseurs, mandataires, etc.
- ▶ Le cadre juridique de la création des régies d'avances et de recettes
- ▶ Les modalités de fonctionnement des régies
- ▶ La comptabilité des régies : documents, opérations, comptes utilisés
- ▶ Les contrôles opérés sur les régies, la responsabilité des régisseurs et le cautionnement

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratiques

### PRÉREQUIS

- ▶ Requiert une expérience de quelques mois au bureau des entrées ou en point d'admissions

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Patrick Coignet**, inspecteur divisionnaire, adjoint au comptable chargé de la trésorerie, CHU de Nice

Durée 14h

Paris 28, 29 nov. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

### Public concerné

- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation
- Régisseurs

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

5/5



## Mettre sous contrôle le processus AFR

### État de l'art du pilotage de la chaîne de facturation des soins

Réf : F1216



#### OBJECTIFS

- Structurer le pilotage de la chaîne AFR dans son établissement
- Construire et utiliser des indicateurs opérationnels pour mettre sous contrôle et sécuriser sa chaîne AFR
- Adapter sa démarche de pilotage en fonction de son propre diagnostic de la chaîne AFR

#### PROGRAMME

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Le contexte et les enjeux du pilotage de la chaîne AFR           <ul style="list-style-type: none"> <li>définition, enjeux et objectifs du pilotage</li> <li>les différents niveaux de pilotage et leurs objectifs</li> </ul> </li> <li>Les indicateurs essentiels à positionner sur la chaîne de facturation</li> <li>Le cahier des charges fonctionnel publié par le Ministère</li> <li>Construire un dispositif de pilotage adapté à son</li> </ul> | besoin <ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostiquer les points faibles de sa chaîne AFR</li> <li>choisir et identifier les indicateurs majeurs, adaptés à la situation de l'établissement</li> <li>définir et construire un indicateur</li> <li>connaître les sources de données utiles pour comparer ses propres résultats à ceux d'autres établissements et déterminer ses marges de progression</li> </ul> |
|---|---|

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratique

#### PRÉREQUIS

- Requiert une expérience de quelques mois en direction ou encadrement du secteur finances/recettes/bureau des entrées

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

**Didier Carlier**, responsable du bureau des entrées et facturation, CHI des Vallées de l'Ariège

Durée 14h

Paris 21, 22 nov. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

#### Public concerné

- Directeurs des affaires financières et/ou recettes
- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## 10 conseils pour maîtriser le recouvrement des frais de soins

### L'indispensable collaboration ordonnateur-comptable

Réf : F1225



Durée 14h

Paris 9, 10 oct. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

#### OBJECTIFS

- ▶ Identifier les leviers d'actions efficaces, côté établissement comme côté Trésorerie, pour prévenir et minimiser les risques financiers inhérents au recouvrement des frais de soins
- ▶ Structurer sa stratégie de gestion pour maîtriser les restes à recouvrer et les admissions en non-valeur des frais de soins, en collaboration avec la Trésorerie
- ▶ Mettre en pratique des outils pour mettre sous contrôle et sécuriser le recouvrement des frais de soins

#### PROGRAMME

- ▶ Les règles et moyens du recouvrement public par le trésorier
- ▶ Les différentes poursuites : seuil et typologie
  - le suivi des RAR : les documents à disposition et leur exploitation à des fins d'analyse
- ▶ Le recouvrement et les procédures comptables
  - la consultation d'un dossier Hélios
  - les non-valeurs, leurs enjeux financiers, les méthodes de provisionnement possibles, les attentes du commissaire aux comptes
  - le pilotage et les indicateurs de recouvrement
- ▶ L'impact de la certification des comptes
- ▶ le programme SIMPHONIE (DIAPASON, ROC, etc.)
- ▶ le suivi des rejets B2 avec le trésorier et le risque de prescription
- ▶ le recouvrement contentieux : la prise en charge

#### Public concerné

- Directeurs des affaires financières et/ou recettes
- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - L'approche complémentaire de deux formateurs de terrain, un professionnel du recouvrement en Trésorerie et un responsable des admission-facturation aguerri

#### PRÉREQUIS

- ▶ Requiert une expérience de quelques mois en direction ou encadrement du secteur finances/recettes/bureau des entrées

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

**Didier Carlier**, responsable du bureau des entrées et facturation, CHI des Vallées de l'Ariège

**Patrick Coignet**, inspecteur divisionnaire, adjoint au comptable chargé de la Trésorerie, CHU de Nice



## Accompagner l'équipe dans les évolutions du processus AFR

### La conduite du changement au bureau des entrées

Réf : F1546


 2 jours

#### OBJECTIFS

- ▶ Identifier et décrire les résistances au changement
- ▶ Evaluer les risques pour anticiper les conflits
- ▶ Adapter sa communication aux interlocuteurs et aux phases de changement

#### PROGRAMME

- ▶ Le contexte
  - les grands changements dans le processus AFR et leurs impacts sur l'organisation, le fonctionnement, les métiers et les équipes
  - focus sur les impacts au niveau du collectif et le management associé
- ▶ La connaissance de son style de management
  - l'auto-diagnostic de son style de management et l'adaptation à l'équipe
- ▶ Le développement d'une dynamique positive d'équipe
  - les principes fondamentaux du fonctionnement d'une équipe
  - les ressorts de la dynamique collective – les énergies vitales d'une équipe
- ▶ La compréhension des résultats de l'action collective
  - la performance collective
  - les leviers individuels
  - les leviers collectifs
  - les outils de développement de l'action collective
- ▶ La communication
  - les postures d'écoute (l'assertivité)
  - les postures de communication (animer et motiver son équipe)
- ▶ Ateliers : les participants choisissent 2 situations professionnelles qui les concernent (délocalisation d'accueil administratif, instauration de la pluri-compétences, simplification du parcours administratif patient, etc.) pour étudier les éléments répondant aux 2 axes d'analyse proposés :
  - identifier et mieux comprendre l'insatisfaction, les besoins et les objectifs
  - identifier les impacts et les leviers d'action

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratiques en lien avec les problématiques opérationnelles rencontrées au bureau des admissions-facturation - La formation est adaptée aux situations de management du bureau des admissions-facturation

#### PRÉREQUIS

- ▶ Requier une expérience d'encadrement de quelques semaines au bureau des entrées

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

**Christine Coquaz**, experte CNEH

Durée 14h

Paris 3, 4 oct. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

#### Public concerné

- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,8/5

## Maîtriser la facturation et son environnement en EHPAD USLD

Réf : F1389



### OBJECTIFS

- ▶ Intégrer les enjeux, les problématiques budgétaires et tarifaires des EHPAD et USLD
- ▶ Expliquer le processus, depuis l'admission jusqu'au recouvrement
- ▶ Intégrer les aspects réglementaires de la facturation et du recouvrement en EHPAD et en USLD

Durée 14h

Paris 21, 22 mars 2024

Paris 6, 7 juin 2024

Paris 21, 22 nov. 2024

Tarif adhérents 660 €

Tarif non-adhérents 700 €

### PROGRAMME

- ▶ Le financement des structures pour personnes âgées
  - les acteurs institutionnels et le rôle central de l'ARS
  - les dépenses et les recettes des structures
  - la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement
  - les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)
  - le désintéressement partiel
- ▶ Le budget et la tarification des EHPAD et USLD
  - l'EPRD et les grands équilibres financiers
  - le calendrier budgétaire
- ▶ Les tarifs
  - soins, dépendance, hébergement
  - les règles communes
  - la déshabilitation des EHPAD
  - l'assujettissement à la TVA
- ▶ La facturation des frais en EHPAD et en USLD
  - le processus d'admission des personnes âgées, le dossier d'admission et le dossier d'aide sociale
  - le calendrier et les règles de facturation
- ▶ Le recouvrement des factures
  - la stratégie à l'entrée
  - les relations avec le département, la trésorerie, les résidents et leur famille
  - les outils utiles au recouvrement
  - le positionnement concurrentiel

### Public concerné

- Directeurs en EHPAD ou USLD
- Cadres en EHPAD ou USLD
- Personnels chargés de la facturation en EHPAD ou USLD

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
[sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr) - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

5/5

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratiques

### PRÉREQUIS

- ▶ Requier une expérience de quelques semaines en établissement EHPAD ou USLD

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Pascal Delerue**, directeur adjoint, responsable du département des ressources financières, CH du Pays d'Avesnes



## Une journée pour connaître et comprendre la facturation des soins hospitaliers

### Pourquoi facture-t-on les soins à l'hôpital ?

Réf : F1593



#### OBJECTIFS

- ▶ Rassembler les connaissances sur le paiement des frais de soins en France, par les assurances maladie et les patients
- ▶ Situer la contribution du service admissions-facturation et du DIM dans les processus de recueil d'informations sur les activités et de valorisation de celles-ci
- ▶ Intégrer une culture générale du financement hospitalier et les enjeux de la facturation des soins dans sa pratique professionnelle

Durée 7h

Classe virtuelle 15 nov. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

#### PROGRAMME

- ▶ Quelques repères sur le coût de la santé en France et sur le paiement des frais de soins
  - les dépenses de santé et les dépenses hospitalières
  - qui paye quoi à l'hôpital public et privé. Le tiers payant. Comparaison avec la médecine libérale
- ▶ Notions fondamentales sur la Tarification A l'Activité (T2A) et la facturation des soins hospitaliers
  - notre protection sociale avec ses principes et ses organismes
  - le processus de Valorisation – Facturation à l'Assurance Maladie. DIM, bureau des entrées, service social : quel est leur rôle ?
- ▶ Les tarifs des frais de soins pour la facturation
  - Et les patients sans couverture social ?
  - la couverture sociale des patients et la prise en charge des frais de soins par l'Assurance Maladie et les "mutuelles"
  - les tarifs d'hospitalisation. Les notions fondamentales du PMSI
  - les tarifs des soins externes. Les principales notions à savoir sur les nomenclatures

#### Public concerné

- Cadres des services hospitaliers qu'ils soient administratifs, soignants, socio-éducatifs ou médico-techniques
- Ingénieurs projets, chargés de mission (en établissement, à l'ARS, etc.)
- Cadres des organismes d'assurance maladie obligatoire ou d'assurance maladie complémentaire
- Cadres du Trésor Public
- Ingénieurs et techniciens des éditeurs de solutions informatiques pour la gestion des admissions/facturation et du dossier patient

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ En E-learning, exposés suivis de quiz - En présentiel, exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Un tour d'horizon complet et des explications claires à destination des néophytes, sur un sujet qui nous concerne également à titre individuel - 1 heure de modules e-learning thématiques pour préparer la session en présentiel

#### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

Olivier Wery, responsable de l'offre Accueil-Facturation-Recouvrement (AFR) du CNEH

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,8/5



# NOTES

A series of 20 horizontal dashed lines for taking notes.





## VOUS INSCRIRE

### En ligne sur [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr) :

Rubrique Formations puis nos domaines de formation faites votre choix et suivez le lien inscription.

### En nous retournant le bulletin d'inscription au choix :

- Par e-mail à [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)
- Par courrier au CNEH, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

**Rappel :** *N'engagez pas de démarche de déplacement et d'hébergement sans la confirmation de votre formation par le CNEH. En cas de doute contactez-nous au : 01 41 17 15 15*

Dès réception de votre inscription par nos services 2 étapes :

1. L'envoi de la convention
2. Dès confirmation de la session par le CNEH, nous vous faisons parvenir un mail de confirmation accompagné de la convocation précisant date(s), horaires et lieu de la session.

### Formation en classe virtuelle :

Le CNEH utilise l'outil de conférence en ligne TEAMS. Chaque participant reçoit quelques jours avant sa formation une invitation. Les supports de formation sont mis à disposition sur une plateforme dédiée.

## HÉBERGEMENT

### Nos partenaires hébergement à proximité du CNEH :

#### ● B&B Hotel Paris Malakoff Parc des Expositions

Code partenaire : PARCNE09

Convocation CNEH à présenter le jour de votre arrivée

Tarif nuitée 2024 : 122 € TTC petit déjeuner et taxe de séjour inclus. L'hôtel dispose d'un parking fermé.

Réservations uniquement par mail à [bb\\_4301@hotelbb.com](mailto:bb_4301@hotelbb.com) en communiquant les informations suivantes : Nom, Prénom – Numéro de téléphone portable – Numéro de carte bancaire et sa date d'expiration (pour la garantie) – Dates de séjour \_ code partenaire.

2 Boulevard Charles de Gaulle , 92240 Malakoff, France - 08 92 78 80 77

#### ● BBA - Centrale de réservation hôtelière

Notre partenaire BBA (Business Booking Agency) est à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes de réservation hôtelière en tenant compte de vos exigences de confort et de votre budget.

<https://resa.groupebba-bma.com>

### Pour toute question portant sur l'accessibilité de nos locaux, contactez notre référent handicap :

Sylvie LIOT

Tél. 01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

[sylive.liot@cneh.fr](mailto:sylive.liot@cneh.fr)

## VOTRE JOURNÉE DE FORMATION

Les formations se déroulent de 9h à 17h (coupure 1h30 le midi). Des pauses sont prévues au cours de la matinée et de l'après-midi. Les stagiaires sont accueillis dans une des onze salles du centre de formation du CNEH, situé à Malakoff, à quelques minutes en métro de la gare Montparnasse.

## RESTAURATION

Pour nos sessions parisiennes, tous les stagiaires\* sont invités à déjeuner gratuitement dans un restaurant réservé à leur attention. Le CNEH met à disposition dans son centre de formation un distributeur de boissons chaudes ainsi que des fontaines à eau.

*\* Hors stagiaires suivant une préparation aux concours ou une formation d'adaptation à l'emploi*

#### ● Apparthôtel Séjours & Affaires Malakoff

La résidence dispose de studios dotés d'une kitchenette, d'une salle de bains, d'une télévision et d'un accès wifi.

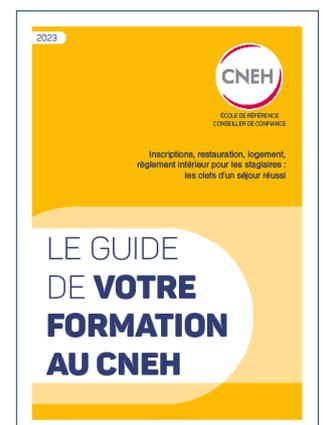
Code partenaire : CNEH

Convocation CNEH à présenter le jour de votre arrivée

Tarif nuitée 2024 : 122 € TTC petit déjeuner et taxe de séjours inclus

120 boulevard Gabriel Péri, 92240 MALAKOFF

01 49 12 05 10 – [www.myresidhome.com](http://www.myresidhome.com)



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## I - Préambule

Le CNEH, association régie par la loi du 1er juillet 1901, est un organisme de formation indépendant. L'association CNEH est domiciliée au 3 rue Danton - 92240 Malakoff. Elle est déclarée sous le numéro d'activité 1.192 1585 192 et enregistrée en tant qu'organisme DPC sous le numéro 1044.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION

### Définitions :

- le CNEH sera dénommé ci-après « organisme de formation » ;
- les personnes suivant le stage seront dénommées ci-après « stagiaires » ;
- le directeur de la formation au CNEH sera dénommé ci-après « le responsable des formations ».

## II - Dispositions générales

### Article 1

Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code du travail, le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement, de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, les règles relatives aux droits et aux devoirs des stagiaires.

## III - Champ d'application

### Article 2 : Personnes concernées

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par le CNEH et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par le CNEH et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'observation de ce dernier.

### Article 3 : Lieu de la formation

La formation aura lieu soit dans les locaux du CNEH, soit dans des locaux extérieurs. Les dispositions du présent règlement sont applicables non seulement au sein des locaux du CNEH, mais également dans tout local destiné à recevoir des formations de cet organisme.

## IV - Hygiène et sécurité

### Article 4 : Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Toutefois, conformément à l'article R. 6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise

ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

### Article 5 : Interdiction de fumer

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2007, il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, fermés et couverts, qui constituent des lieux de travail (articles L.3512-8 [1] et R.3512-2 du Code de la santé publique [2]).

### Article 6 : Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans les locaux du CNEH en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

### Article 7 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable des formations. Conformément à l'article R. 6342-1 du Code du travail, les obligations qui incombent à l'employeur en application des législations de sécurité sociale sont assumées par la personne, le service ou l'établissement qui assure le versement de la rémunération due au stagiaire.

### Article 8 : Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

## V - Discipline

### Article 9 : Horaires de stage

Les horaires de stage sont fixés par le CNEH et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation adressée par voie électronique et/ou par voie postale. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires.

Le CNEH se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par le CNEH aux horaires d'organisation du stage. En cas d'absence ou de retard au stage, il est préférable pour le stagiaire d'en avertir soit le formateur, soit le responsable des formations, soit le secrétariat du CNEH.

Par ailleurs, une fiche de présence doit être signée par le stagiaire.

### Article 10 : Accès au lieu de formation

Sauf autorisation expresse du CNEH, les stagiaires ayant accès au lieu de formation pour suivre leur stage ne peuvent :

- y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;
- faciliter l'introduction de tierces personnes au sein de l'organisme.

#### Article 11 : Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente au CNEH.

#### Article 12 : Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet.

À la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

#### Article 13 : Enregistrements

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

#### Article 14 : Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être utilisée autrement que pour un strict usage personnel.

#### Article 15 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

Le CNEH décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

#### Article 16 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après :

- avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ;
- exclusion définitive de la formation.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable des formations doit informer préalablement à la prise d'une sanction :

- l'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise ;
- l'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

#### Article 17 : Procédure disciplinaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable des formations ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Le responsable des formations ou son représentant convoque

le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.

- Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.

- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

- La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté. Le responsable des formations ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Dans le cas où une exclusion définitive du stage est envisagée, une commission de discipline est constituée, où siègent des représentants des stagiaires.

- Elle est saisie par le responsable des formations ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée.

- Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut, dans ce cas, être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La commission de discipline transmet son avis au Directeur de l'organisme dans le délai d'un jour franc après sa réunion.

- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Lorsque l'agissement a donné lieu à une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure décrite ci-dessus ait été respectée.

## VI - Publicité et date d'entrée en vigueur

#### Article 18 : Publicité

Le présent règlement est affiché dans les locaux du CNEH accessible à chaque stagiaire.

Un exemplaire du présent règlement est disponible à l'accueil du CNEH et sur son site Internet.

**CNEH, 3 rue Danton 92240 Malakoff 01 41 17 15 15**  
[www.cneh.fr](http://www.cneh.fr)

# DEMANDE D'INSCRIPTION



## À renvoyer au CNEH

- Par courrier : Service formation - 3, rue Danton 92240 Malakoff
- Par e-mail : formation@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## FORMATION\*

Intitulé .....

Référence [ ] [ ] [ ] [ ] Date(s) .....

Facturation sur Chorus Pro (établissements publics) : SIRET de l'établissement (14 chiffres) [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Code Service Chorus (SE) ..... Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

## FORMATION SUIVIE AU TITRE DU DPC\* (l'attestation délivrée uniquement après obtention des informations ci-après)

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

N° RPPS ..... N° ADELI .....

Mode d'exercice dominant (> 50%)  Salarié  Libéral  Mixte  Service de santé des armées

## PARTICIPANT\*

Mme  M. Nom ..... Prénom .....

Secteur  Direction  Administratif  Médical  Soins et paramédical  Technique et logistique

Autre .....

Métier exercé ..... Pôle/Service .....

E-mail du participant (obligatoire) .....

Nom de l'établissement .....

Statut juridique de l'établissement  Public  Privé  Espic

Adresse de l'établissement .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville ..... Téléphone [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

## RESPONSABLE DE FORMATION\*

Mme  M. Nom ..... Prénom .....

Adresse ( si différente de l'établissement) .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

Téléphone [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

E-mail (obligatoire) .....

## FINANCEUR (SI DIFFÉRENT DE L'EMPLOYEUR) :\*

Adresse .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel. Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser. Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à formation@cneh.fr

\*tous les champs sont obligatoires

Date	Signature et cachet
------	---------------------



# NOTRE CENTRE DE FORMATION

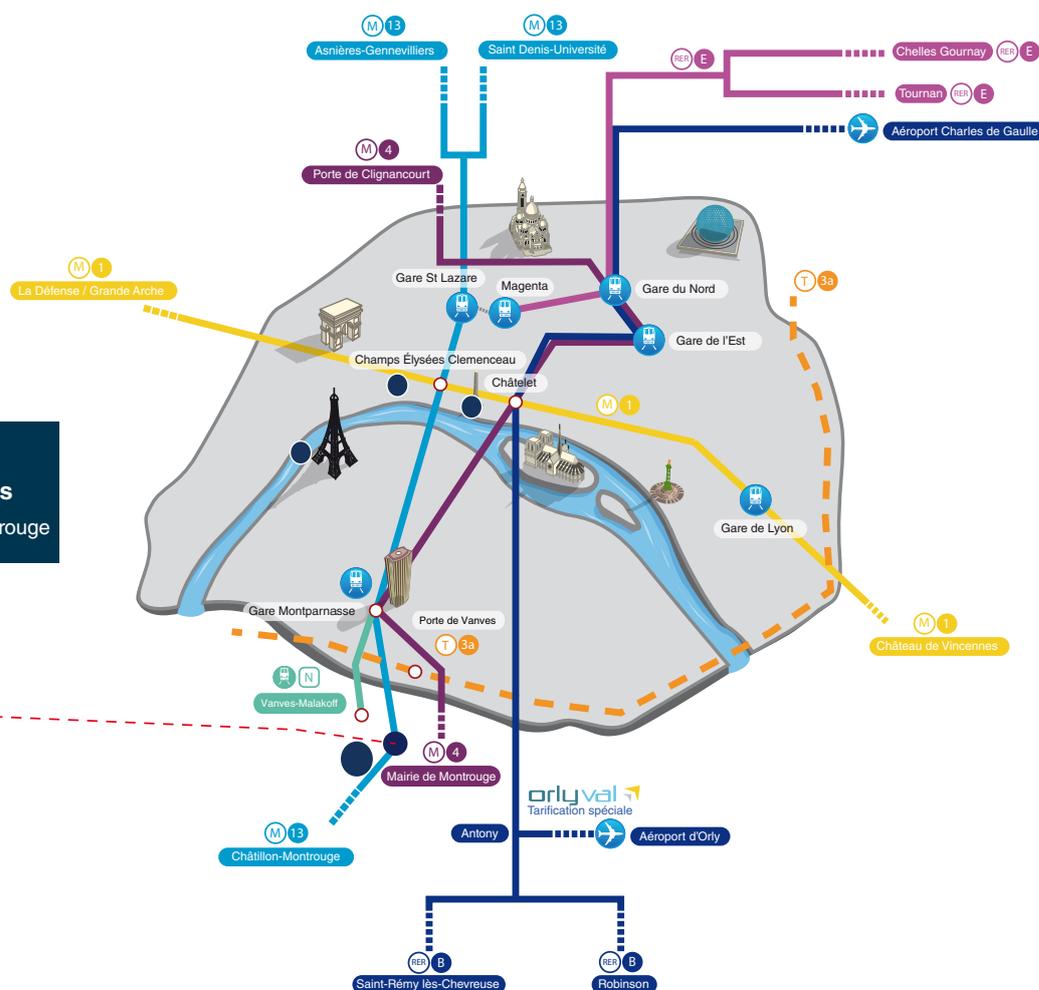
À proximité du cœur de la capitale, nous vous accueillons dans un environnement confortable et convivial.

Retrouvez les modalités pratiques de votre séjour au CNEH p. 620

Adresse : CNEH, 3 rue Danton - 92240 Malakoff

 **13** Malakoff - Plateau de

Tél. : 01 41 17 15 15



## CONTACT

Tél. 01 41 17 15 15

E-mail : [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

Et toutes les informations sur [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR)

RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS  
SUR [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR)



**CNEH** - Centre National de l'Expertise Hospitalière  
3 rue Danton 92240 Malakoff - Tél. 01 41 17 15 15